L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, rue Chartres.

Abonnement ... $12 } payable d'avance
Do. ... par semaine, $10 }

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY.
Sujet à la décision d'une Convention Nationale.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 15 OCTOBRE 1839.

DU COTON.
3e. art.

Après avoir cherché à prouver dans notre précédent article la nécessité de produire à bon marché, afin de pouvoir soutenir la concurrence de nos rivaux producteurs de coton, il nous reste à examiner si notre intérêt est le même que celui des Etats de l'Atlantique. Mais auparavant, nous croyons devoir réfuter quelques objections qui nous sont faites.

L'Inde, dit-on, ne saurait rivaliser avec nous, quelle que soit sa fertilité, parceque ses produits, inférieurs aux nôtres, reviennent cependent tout aussi cher sur les marchés Européens. Nous voudrions qu'il en fût ainsi dans l'intérêt de nos planteurs; mais avant tout, nous leur devons la vérité. Le coton de l'Inde n'est pas inférieur au nôtre (excepté peut-être pour les longue-soie) quant à la qualité; il l'est seulement quant à la préparation: c'est-à-dire qu'il est moins net, moins propre. Et l'on sait que c'est de toutes les difficultés la plus facile à lever surtout avec la persévérance Anglaise. Voilà pour la qualité; voyons pour le prix.

Les frais de culture sont très bas dans l'Inde, incomparablement plus bas qu'en Amérique; et, d'après les renseignemens que nous avons pris, le coton peut y être livré à quelque chose au-dessous de la moitié du prix moyen du nôtre. Il est bien vrai que les frets et les divers frais accessoires de transport pèsent infiniment plus sur les produits de l'Inde que sur les nôtres, vû l'éloignement, et que cette différence tourne à notre avantage, contribue à rétablir un peu l'équilibre: mais il en faut que cet excédant de frais balance l'équivalent de la différence qui existe dans le prix de revient proprement dit. Est-ce que le sucre de l'Inde ne trouve pas un grand débouché en Europe, malgré le désavantage de distance et malgré le désavantage plus grand de sa pauvreté de grain!

La production du coton sur tous les points du globe est ascendante ou tout au moins stationnaire; nulle part rétrograde. D'où il suit que, la production augmentant, les prix doivent baisser: à moins que la consommation n'augmente dans la même proportion pour maintenir l'équilibre. Mais comme on sait qu'on ne contribue tant à accroître la consommation, en toutes choses, que la baisse des prix et c'est à cela en effet que tout doit aboutir.

Dans cette lutte de production, comme dans toutes les luttes, beaucoup abandonneront la carrière avant de l'avoir parcourue à moitié: à l'impossible nul n'est tenu. Et cette retraite des faibles ne peut [pour ainsi dire] qu'au [illegible] que profiter aux forts! Quelque désir qu'on arrive que les faibles crient aux forts de les attendre pour aller de conserve; cette prière est tout égoisme et il serait folie.

Les Etats de l'Atlantique étant généralement moins fertiles que les Etats de l'intérieur, doivent naturellement produire le coton à un prix plus élevé que nous. Cette culture leur présente donc moins d'avantage qu'à nous. Or, comme sur cette question leurs intérêts ne sont pas les mêmes que les leurs, nous devons attentivement examiner leurs propositions avant que de les adopter, parce que telle mesure qui leur est avantageuse à eux, peut être très nuisible à nous.

En résumé nous pensons qu'il n'est pas convenable de se rallier aux diverses propositions qui ont été faites de former une banque pour prêter sur consignations de coton, faire construire de vastes magasins pour y déposer les excédants des bonnes récoltes; enfin faire souscrire à tous les planteurs l'engagement de diminuer l'importance de leurs plantations sont des expédiens qui indiquent clairement l'impuissance où se trouvent les Etats du littoral de continuer à produire aux prix actuels. Dans une telle situation notre conduite est bien simple: cherchons à faire protéger à nos produits Américains sur les marchés d'Europe; rendons nos produits en général, et notre coton en particulier à aussi bas prix que ce pourra; mais produisons sur une grande échelle afin de soutenir avantageusement la concurrence de nos rivaux.

DES INCENDIAIRES.

Nous avons dit hier que l'on a essayé, dans la nuit de samedi, de mettre le feu à une maison située à l'encoignure des rues des Français et Moreau, et que des papiers contenant des matières combustibles ont été trouvés sur les toits et dans les jardins de plusieurs maisons. De nouveaux renseignements qui nous sont parvenus aujourd'hui, nous apprennent que d'autres tentatives ont été faites dans la troisième municipalité, entre autres pour incendier une maison dans la rue des Craps, entre les rues Bagatelle et St. Antoine. On a trouvé sur le derrière de cette maison, [illegible] des combustibles enflammés, qui, fort heureusement, ont été découvertes assez à temps pour empêcher que le feu ne se communiquât au bâtiment. Samedi au soir, dans la rue de la Victoire près de la [illegible] l'Espagne, le garde de nuit a découvert un paquet d'étoupe contenant du linge, des morceaux d'éponge, des allumettes et des matières résineuses, et le tout imbibé d'huile de thérébentine. Ces faits nous parviennent de source certaine, et nous ne craignons pas d'en garantir l'authenticité.

Nous voyons dans avec plaisir que la population de notre ville songe sérieusement à se mettre en garde contre les désastres dont nous sommes menacés; mais ce n'est pas tout, dans des circonstances semblables les mesures les plus promptes sont toujours les meilleurs et c'est précisément sur ce point que nous sommes en défaut.

Depuis plusieurs jours la présence des incendiaires est connue de tous, et cependant rien ou presque rien n'a été fait pour les détourner de leurs infâmes projets. Il y a eu des assemblées, d'autres vont avoir lieu; on a adopté des résolutions fort sages, mais l'exécution en paraît bien lente.

Le Conseil de la 1re Municipalité a voté, dans sa séance de samedi, quelques mesures de précaution que nous ne pouvons qu'approuver. Il en est une surtout qui, si elle est exécutée avec la sévérité qu'il doit être déployée dans des cas pareils, produira les meilleurs effets; nous voulons parler de la mesure qui autorise le capitaine de la garde à arrêter à bord de tout navire qui arrivent de la Mobile, les personnes qui lui paraîtront suspectes. Cette mesure, si elle empêche les plus misérables qui voudraient renouveler ici les désastres de la Mobile, d'accomplir leurs projets arrêtera au moins beaucoup de leurs complices qui seraient tentés de se joindre à eux.

Un nombre considérable d'étrangers est arrivé de la Mobile depuis quelques jours: parmi eux on a cru remarquer quelques gens dont l'allure pouvait autoriser des soupçons; se promener dans le faubourg d'en haut, sans aucun but apparent, et chercher à se soustraire aux regards avec un soin tout particulier. Quelque peu d'importance qu'on y ajoute, nous croyons devoir publier ce fait, parceque nous avons vu bien souvent des cas ou des détails qui paraissaient tout-à-fait inutiles, des circonstances fort insignifiantes et sans aucune portée, devenir autant d'indices qui menaient à découvrir la vérité.

Nous ne saurions le répéter trop souvent: un danger commun nous menace, il faut l'éviter; toutes considérations de position, de troubles, de dérangement qui, dans d'autres circonstances, peuvent être [illegible] doivent cesser aujourd'hui; car il s'agit des intérêts de tous, du riche comme du pauvre, et l'homme indifférent et coupable pourrait sérieusement compromettre.

MEETING.

Une assemblée très nombreuse a eu lieu hier soir à la Bourse St. Louis, pour aviser aux moyens de préserver les propriétés publiques et privées des incendies qui se multiplient depuis quelque temps d'une manière effrayante dans les villes voisines. M. Albert [illegible] a été appelé au fauteuil de la présidence. MM. E. Benoist et J. B. Blache sont nommés vice-présidents et M. M. Musson, secrétaire.

Après l'organisation de l'assemblée M. le président M. Hoa expose le but qu'on se propose d'atteindre par cette réunion. Un comité est nommé pour présenter des résolutions à la délibération de l'assemblée; MM. Théodore Fureaud, Dr. Thomas, A. Blondeau, St. Victor, S. Labadie, Chs. Raymond, Louis T. Caire, M. S. Cucullu et Baudouin en sont nommés membres.

Pendant que le comité est occupé à rédiger les résolutions, M. E. Mazureau, appelé au bureau par le [illegible] de l'assemblée, fait sous l'inspiration du moment un discours remarquable par la justesse de ses vues, la netteté des aperçus et l'entrainement de son élocution.

Attendu que des dangers de plus d'une nature menacent notre ville et qu'il est du devoir et de l'intérêt de tous les citoyens de prévenir le mal ou de l'arrêter.

Résolu: Que les habitants de la Première Municipalité qui ne font partie ni de la Légion ni du corps des pompiers, [illegible] à cœur de prendre leur part des [illegible] dangers auxquels ces deux corps [illegible] propriétés peuvent [illegible] se trouver exposés, s'organiseront en garde civique permanente, et sont invités à s'assembler [illegible]

Résolu: Que le service de cette garde se fera la nuit [illegible] de manière à ce qu'il y ait à chaque [illegible] depuis huit heures du soir jusqu'au jour, deux [illegible] feront faction chacun sur deux façades en [illegible] au point à un autre, et qui seront [illegible] à des intervalles fixés par les habitants de chaque [illegible] leur nombre.

Résolu: Que la consigne des gardes [illegible] sera de [illegible] aussitôt l'alarme d'incendie [illegible]

Résolu: Que la "Garde Civique permanente" se [illegible] à la disposition du Maire pour se porter, en [illegible] l'autorité pourrait avoir besoin [illegible] pour la protection de la vie et des propriétés des citoyens.

[illegible] que tout ce qui concerne la nature de ses devoirs, [illegible] de ses fonctions, la "Garde Civique permanente" se conformera aux règlements de police [illegible] ordres qui émaneront du Conseil Général.

Résolu: que les autorités sont respectueusement invitées à [illegible] de tous les moyens dont la loi les investit [illegible] contrôler [illegible] des citoyens, à s'assurer du caractère des étrangers qui arriveront dans notre ville.

Résolu: qu'un comité soit nommé pour inviter [illegible] de chaque ilet à faire un recensement de ses [illegible] et en faire le rapport au dit comité qui procédera immédiatement à l'organisation de la garde de chaque ilet.

Th. Fureaud, Ad. Blondeau,
Louis T. Caire, Thomas,
M. S. Cucullu, E. V. Victor,
S. Labadie, Baudouin,
Chs. Raymond.

Le comité rapporte les résolutions suivantes qui, après quelques observations explicatives sont mises aux voix et adoptées.

Le président nomme pour composer le comité d'organisation les mêmes personnes qui forment le comité de rédaction.

Nouvelle Orléans, 14 octobre 1839.
A. HOA, président,
M. MUSSON, secrétaire.

Le Conseil de la Première Municipalité, dans sa séance d'hier au soir, a pris des mesures relatives au sujet qui occupe si vivement le public. Les résolutions suivantes ont été adoptées sur la motion de Mr. Cruzat:

Attendu que les incendies qui viennent d'avoir lieu à la Mobile et dans d'autres villes du Sud ne peuvent être attribués qu'à la malveillance et doivent faire naître des craintes pour notre ville; attendu qu'il est du devoir des autorités d'user de la plus grande vigilance et d'en appeler au patriotisme des citoyens pour repousser la torche incendiaire qui peut-être nous menace en ce moment:

Résolu que le maire soit invité à faire un appel aux citoyens de la 1re. municipalité, les engageant à former des patrouilles de volontaires dans chacun des districts.

Résolu que les citoyens des différens districts, qui se seront ainsi formés en patrouilles de volontaires, devront en donner avis au maire et les dites patrouilles de volontaires seront alors investies de tous les pouvoirs accordés à la garde de ville, d'arrêter tous individus suspects qu'ils rencontreraient dans les rues.

Résolu qu'il sera du devoir des officiers de la garde de ville dans les différens postes de garder les individus qui pourraient être arrêtés par les patrouilles de volontaires, jusqu'à leur comparution par devant le maire ou le recorder.

Après avoir passé quelques autres résolutions d'une importance purement locale, le conseil s'est ajourné à lundi prochain, à 5 heures du soir.

L'entreprise du nettoiement, de la réparation et de l'arrosage des rues a été adjugée hier à M. Soeur pour la somme de $32,800 annuellement pendant cinq ans.

MM. Marcel Ducros et E. A. Canon ont été présentés comme cautions de M. Soeur et agréés en cette qualité par le comité.

Ce travail coûtait auparavant environ $80,000. Il y a donc une économie d'une cinquantaine de mille piastres pour la municipalité.

On lit dans l'*Ami des Planteurs* de Donaldsonville du 12 octobre:

ETAT SANITAIRE.

Nous regrettons d'avoir à confesser que notre village est loin d'être aussi salubre qu'il l'a été depuis plusieurs années. Durant les dernières semaines qui viennent de s'écouler, il y a eu plusieurs décès, dont le plus grand nombre était des étrangers.

Du reste, nous ne devrions pas nous plaindre avec autant d'amertume, puisque d'après ce que nous lisons dans les différens journaux de l'état, notre village est encore celui où l'épidémie a le moins exercé ces ravages.

Il parait que la fièvre bilieuse fait des ravages à Franklin. Le *Planter's Banner* du 8 dit qu'il y a eu la semaine dernière dans cette ville plus de décès qu'on n'en avait jamais vus dans le même espace de temps. Néanmoins ce même journal annonce que la maladie diminue, et qu'il espère qu'elle aura tout à fait disparu avant peu de jours.

Mr. Firmin G. Birdsell, négociant à Franklin, y est mort dans la matinée du 10.

GRAND INCENDIE A PHILADELPHIE.

Une lettre particulière de Philadelphie du 5, communiquée au Merchants Exchange, annonce qu'un violent incendie avait eu lieu, la veille dans cette ville: Il parait avoir pris naissance au wharf au bas de Chesnut-street et s'est étendu jusqu'à Front-street, après avoir consumé environ trente magasins. La perte est diversement estimée de $500,000 à $1,000,000. On présume que tout est assuré.

Correspondance de l'Abeille.

New-York, 4 octobre 1839.

A la première assemblée du parti de l'administration, qui a eu lieu en ville pour nommer des délégués chargés de nommer des candidats à la législature, la section des *agrairiens* l'a emporté. Il est donc probable que le *ticket* Van Buren sera exclusivement composé *d'agrairiens*. Maintenant la question est de savoir si un *ticket agrairien* sera soutenu par les hommes sensés du parti démocrate? Mais dans mon opinion il le sera. Les loco-focos tiennent trop à faire passer l'Etat de New York sous leur domination pour reculer devant aucun scrupule, comme devant aucun sacrifice.

Les post notes de la Banque des Etats Unis ayant de six à huit mois à courir se vendent à 1 1/2 0/0 par mois. Un billet de la même institution n'ayant que 70 jours à courir s'est vendu en ma présence à 2 0/0 par mois. Cette vente prouve deux choses: *D'abord* l'extrême gêne monétaire de la place et *ensuite* le crédit que possède toujours le papier de banque, puisque les post notes ayant huit mois à courir valent mieux que ceux qui n'ont que deux mois.

J'apprends que les banques n'ont pu vendre une grande quantité de leurs traites, 90 jours, à 9 3/4 par le British Queen. La banque des Négocians a vendu environ £20,000 sterling. La somme totale des autres banques monte à moins de £10,000 sterling. Cependant la banque de l'Etat a vendu des traites du Sud, 60 jours, à 10 pour cent.

Il y a eu hier deux faillites de quelque importance: M. John Warren, courtier de fonds publics [*stocks*], et E. & J. F. Crafts, *grocers*. J'ai manifesté dans mes précédentes lettres des craintes qu'il ne survint beaucoup d'embarras dans le monde commercial en octobre et novembre.

Nulle variation dans le marché au coton. La farine est ferme et plus recherchée à $5 3-4 par baril; les existences sont très limitées et la rareté d'argent dans l'intérieur force les moulins à chômer.

New-York, 5 octobre 1839.

Avant que cette lettre ne vous parvienne, vous aurez reçu le résultat des élections dans le Maryland, en ce qui touche du moins les membres du Congrès. En général la nouvelle d'une défaite tend à décourager; mais ce n'est pas ce qui a eu lieu ici. Avant le moment de procéder à notre élection, nous apprendrons encore le triomphe des loco-focos dans l'Ohio et cependant nous ne perdrons pas un seul instant courage. L'Etat de New-York est et sera whig, alors même que la ville voterait pour nos adversaires, ce que nous ne croyons pas.

La convention des *conservatifs* à Syracuse est très nombreuse. Il s'y rend de toutes les parties de l'Etat d'anciens amis de l'administration qui l'ont abandonnée par la crainte de voir remplir le désastreux projet de la sous trésorerie.

Le marché monétaire n'a pas changé sensiblement; cependant les *stocks* sont un peu mieux aujourd'hui. Nulle variation ni dans les prix du coton ni dans celui de la farine.

On a vu ce matin dans *Wall street* une nouvelle espèce de traites sur Londres. Elles sont tirées par la banque de Girard de Philadelphie à 60 jours de vue et endossées par la banque des Etats-Unis. On a vendu aujourd'hui pour environ £30,000 de ces traites à 9-1/2 pour le Packet de demain.

Les prisonniers de la *Amistad* ont quitté Hartford sous bonne escorte le 23 septembre pour retourner dans la prison de New Haven.

Un correspondant du *New York Herald* dit que l'on n'a négligé aucun moyen pour exciter la pitié en faveur de ces prisonniers. Les abolitionistes ont parlé en leur faveur jusqu'à s'enrouer; les prédicateurs prêchent pour eux; les dames donnent des soirées pour parler d'eux et de leurs *souffrances* et de leur *héroïsme*; et les dévotes convoquent des meetings pour prier pour ces *intéressants exilés*.

En attendant, les prisonniers sont très gais; ils mangent, boivent et gambadent toute la journée. Car il parait que parmi eux rien n'est noble et grand comme de faire force gambades et cabrioles; et ils méprisent infiniment leurs pâles visiteurs parce qu'ils ne savent pas qu'ils ne peuvent pas en faire autant.

Lorsque L. Tappan vient les voir, ils lui demandent par signes s'il sait faire la cabriole; et sur sa réponse négative, ils se mettent à cabrioler comme des singes pour lui montrer leur supériorité. Une jeune personne très pieuse ayant fait demander au chef Cinques s'il croyait en Dieu; lui, pour toute réponse chargea l'interprète de demander à la jeune fille si elle savait gambader comme lui.

Nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, reproduire la correspondance vraiment curieuse du *New York Herald* accompagnée d'une planche représentant une des nombreuses scènes auxquelles ont donné lieu les visites des badauds des environs de Hartford.

PORT DE BOSTON.

Il est entré à Boston pendant le mois d'août dernier 505 batimens étrangers ou nationaux. Les sorties pendant le même mois montent à 448.

Jérome Bonaparte était dernièrement à Baltimore, où il a été faire une visite à sa nièce Madame Jérome Napoléon Bonaparte.

MM. les Editeurs de l'*Abeille*,
Messieurs,
Permettez-moi quelques réflexions à l'appui des mesures qui viennent d'être adoptées pour la sûreté publique, et les insérer dans votre estimable journal si vous les approuvez. Si elles ne méritent point votre suffrage, veuillez au moins croire qu'elles sont dictées par un ami de l'ordre.

CORPS DE REMPLACANS.

Les évènemens déplorables de la Mobile et d'autres endroits de l'Union, ont donné lieu à l'organisation de patrouilles; nous ne pouvons qu'applaudir aux citoyens qui les premiers en ont eu l'idée. Nous ne doutons point que chacun s'empressera de faire preuve de zèle, mais tout en admettant ce mutuel désir de veiller à la sûreté publique, ne devons-nous point admettre, par fois, l'impossibilité de le satisfaire, soit par indisposition, soit par des motifs difficiles à prévoir. Une compagnie de remplaçans me semble un moyen sûr d'obtenir le résultat auquel se rattache les vues de tout bon citoyen. Chacun de ses membres qui serait de service, aurait droit à une rétribution de [illegible] qu'il recevrait de celui qui ne pourrait faire partie de la patrouille pour laquelle il aurait été commandé. Cette obligation aurait un double avantage, celui de venir au secours d'hommes honnêtes qui, maintenant, trouvent à peine de quoi suffire aux premiers besoins, même par un travail assidu. Bien entendu que cette classe de remplaçans ne serait composée que d'hommes pouvant produire des certificats de citoyens respectables de notre ville, attestant leur moralité, leur bonne conduite et exactitude à remplir leur devoir. Ils seraient incorporés avec la masse, et comme elle sujets aux mêmes obligations.

Si ma proposition était admise, je proposerais le règlement ci-après:

1o. Tout individu devant faire partie d'une patrouille de nuit devrait en être instruit le matin par un sous officier. S'il ne pouvait en [illegible] l'ordre reçu, il aurait à se rendre dans le cours de la journée au bureau du Recorder de sa Municipalité pour l'informer [illegible] du motif qui l'en empêche, et à l'instant même il lui compterait le montant de la rétribution accordée.

2o. Chaque Recorder, aurait un livre dans lequel il enregistrerait le nom de ce même individu, celui de son remplaçant avec la demeure de chacun d'eux, ainsi que la somme payée. En outre le motif de l'absence.

3o. Cette même somme serait le lendemain [illegible] comptée par le Recorder au remplaçant sur un certificat de l'officier de la patrouille, attestant qu'il a régulièrement fait son service. Dans le cas contraire il perdrait ses droits à la dite somme qui tournerait au profit des orphelins.

4o. Chaque remplaçant serait tenu de se rendre tous les soirs, à l'heure désignée, au bureau du Recorder de sa Municipalité pour connaitre ceux d'entre eux de service, et savoir où ils auraient à se rendre.

Ceux d'entre eux qui manqueraient au rendez-vous, de quelle nature qu'il soit, seraient renvoyés du corps, à moins qu'ils ne puissent légalement justifier de leur absence. Au Recorder appartiendrait le droit de [illegible] et d'admettre les motifs.

5o. Enfin, aucun citoyen n'aurait le droit de se faire remplacer plus de deux fois [illegible] même mois à moins de motifs constatés par deux médecins.

Admissions à l'Hôpital de Charité pendant la journée d'hier jusqu'à 9 heures du soir.
14 Octobre.
Admis ... 16
Fièvre jaune ... [illegible]
Décès ... [illegible]

Rapport de la semaine des trois Cimetières.

	Enterremens.	Hôpit.	Fièv. Jaune.
7 oct.	10	3	2
8	10	3	1
9	8	5	2
10	10	3	4
11	7	0	0
12	7	2	3
13	7	3	3
Total	59	19	15

Enterremens aux cimetières Catholique et Protestant de la semaine finissant le dimanche 13 octobre: 16 enterrem. etc; 6 fièvres.

CIMETIERE CATHOLIQUE.

	Enterremens.	Fièvre Jaune.
14 oct.	1	0

CIMETIERE PROTESTANT.

	Enterremens.	Fièvre Jaune.
14 oct.	0	0

CIMETIERE DU BAYOU.
14 oct Ent. 6 Hôpital 4 Fièvre Jaune 2

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par T. Mossy & Garidel, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No. 50, rue Toulouse—Marchandises sèches.

Par J. B. Blache, à 4 1-2 heures, à l'encoignure des rues Levée et Esplanade—600 sacs mais.

Par le même, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis—Propriété.

Par H. J. Domingon, sur la Levée en face la rue Conti—Sucre.

Par le même, à 10 heures, au No. 48, rue Toulouse—Eaux de vies, liqueurs, vins, &c.

Par R. B. Sykes, à 5 heures, au No. 73, rue Bienville—4 boucauds tabac avarié.

Messieurs les Editeurs.

Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les votes des

1ère, 2de et 3ème MUNICIPALITES.

DERNIERES DATES.

New-York	Oct 4	Liverpool	at [illegible]
Boston	Oct 5	Londres	at [illegible]
Philadelphie	Oct 4	Havre	sept [illegible]
Washington	Oct 3	Paris	at 3
Baltimore	Oct 4	Bordeaux	at [illegible]
Charleston	Oct 7	Madrid	at [illegible]
Vera-Cruz	at 20	Cadix	at [illegible]
Tampico	at 7	Havane	oct [illegible]
Memo.	at 17	Houston	at [illegible]

COMMERCIAL.

CINCINNATI, 27 septembre.

Les affaires ont paru plus actives dans ces trois derniers jours; mais en réalité il n'y a que peu d'amélioration en ce qui concerne les ventes. Un nombre considérable de bateaux sont descendus par le Canal chargés de farine et de whiskey.

La rivière est dans le même état, des avis des hauts nous disent qu'il y a eu une hausse dans les eaux, qui, il paraît n'a pas eu lieu ici.

FARINE—Par suite de l'abondance de cet article sur le marché, et des quantités que l'on attend, une baisse a eu lieu et les ventes se sont faites à $5 25, quoiqu'il ne soit généralement pas offert à ce prix. Nous entendons parler de quelques petites ventes à $6 37 1/2 et l'article peut être coté de $6 12 1/2 à [illegible]

PORC ET LARD—Il ne s'est rien fait, ou du moins très peu de chose, pour ces articles. Pour mess $12 50 ont été offertes et refusées. Nous conservons nos cotes et nous ajoutons pour porc mess $13 et 15 le baril. Il n'y a pas de clair sur le marché. Le lard est sans changement, épaules 7, plats côtés de 8 @ 9, jambons enveloppés de 10 @ 10 1/2; ordinaire de 8 @ 9 1/2.

WHISKEY—Par suite de nombreux arrivages, cet article a baissé. Les ventes se sont facilement faits à 40 @ 40 1/2 cts le stock augmente et de 30 @ 40 cts. peuvent êtres considérés comme de jolis prix.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Brick Swan, Snell, Philadelphie, J D Denegre & co
Polacre [Sard.] Assunta, Magnown, Havane, Cucullu, Lapeyre & co
Goel. [Texienne] Buckeye, Ricketts, Galveston, capitaine
Swan, Trainer, Mobile, do

ARRIVES.

Bateau de remorque Mohican, Heaton, des Passes, ayant mis en mer le navire paquebot Huntsville et le brick Esp. Pecer—il a amené dans le port le navire Sea, brick Christiana et la goel. Sabina. Laissé la Passe N. E. le 12 du courant, à 3 heures P. M. Aucuns batimens en vue; goel. Pacific dans la rivière.

Navire Sea, Geddes, en 22 jours de New York, par la voie du Cap San Antonio.

Navire Concord, Lecraw, en 19 jours de Newburyport, au capitaine.

Brick Christiana, Ballard, en 12 jours de Round Island, (Bahama) au capitaine.

Goel. Sabina, Moore, en 4 jours de Rugged Island, à Groning & co.

Steamer Bridgewater, Wright, de Vicksburg, chargé de produits.

Steamer Empress, Russell, de St. Louis, chargé de produits.

MEMORANDA.

New York, 4 oct—Expédiés—Navire Mordpolen, Junker, Anvers; brig Honduras, Hopkins, Sisal.
Arrivés—Brick Marcelline, Peres, de Carthagène; Savannah, Hubbard, Savannah.

BEAUX MEUBLES
A vendre au No 80 rue Royale. 15 oct—2

☞Le navire CLARISSA ANDREWS, capitaine Crowell de Boston est maintenant en déchargement audessous du Rail Road. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée. S. & J. P. WHITNEY, 14 oct 37, Camp

☞La goélette HERO, capitaine Sabate, de la Havane, commencera son déchargement demain le 15 courant. Les consignataires sont requis de prendre leurs permis et de venir recevoir leurs marchandises. 14 oct

☞JAMES McGLAUGLIN & Co., Marchands à Commissions et Expéditeurs, No. 14, rue Gravier Nlle. Orléans. 11 oct

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES.
SCHMIDT & HAMILTON, *Directeurs.*
Cette Loterie sera positivement tirée le 1er. Décembre. 4 oct

☞ FRANKLIN & HENDERSON ont transporté leur bureau au No. 74, rue du Camp. 17 sept—1m

VOLTIGEURS D'ORLEANS. Attention. Vous êtes prévenu qu'il y aura une assemblée de la Compagnie en bourgeois, dimanche 20 courant, à onze heures précis du matin, dans la gallerie de la Mairie. Cette réunion est pour affaire importante et fait espérer qu'aucun membre n'y manquera.
Par ordre du capitaine
15 oct P. PERILLAT, sergt. fourrier.

BUCHERONS et fesseurs de piquets demandés—20 bucherons et 4 bon fesseurs de piquets ainsi qu'un cuisinier trouveront de l'emploi et de bons gages en s'adressant aux soussignés
W. E. & R. MURPHYS,
15 oct—1m 132 Bassin.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.
LES actionnaires qui n'ont pas déjà donné des billets pour le montant de leur souscription, sont invités à faire un huitième paiement de dix piastres par action le 14 Novembre prochain ou avant.
Nouvelle-Orléans, le 14 octobre 1839.
Par ordre de la Direction.
15 oct WILLIAM FURST, Secrétaire.

LE soussigné ayant formé ce jour, une société avec Mr. Jas. K. Kyma, il continuera le même genre d'affaires sous la raison O. Valeton & Co, Le magasin sera constamment fourni d'un assortiment général d'articles de groceries et de fantaisie, à l'usage des familles et des steam-boats.
Ils espèrent que par les soins qu'ils mettront dans le choix de leurs articles et leur zèle à servir leurs pratiques, mériter une part du patronage du public
O. VALETON, 25, rue Royale,
15 oct—1 vis-à-vis le Merchant's Exchange.

DEVANTURES de cheminées en marbre et grilles—Le soussigné dirige maintenant à New-York la confection des objets ci-dessus dans toutes leurs variétés et il en aura un dépôt en cette ville. Il aura aussi en main des tuiles et terre pour planchers et autres objets, dessus de tables en marbre italien et égyptien, marbre italien et du pays pour tombes et monumens, plâtre et ciment, ainsi qu'une variété d'autres articles dans sa ligne. Il espère par son assiduité et ses soins mériter une part du patronage public.
C. L. SEIXAS, 147, Douane.
Entre les rues Dauphine et Bourgogne.
Pendant son absence, M. Newton Richards est son agent autorisé, auquel on pourra s'adresser.
15 octobre

$96 DE RECOMPENSE seront données pour l'arrestation et la remise au soussigné du nègre ARMISTEAD. Ledit nègre est parti de l'habitation de Robt. C. Camp, paroisse [illegible] vers le 15 août dernier. Il est de la taille d'environ 5 pieds 4 ou 5 pouces, âgé d'environ 17 ans, bien formé et d'un maintien agréable. Il a été vu sur le marché Ste. Marie. Le public est notifié de ne point le recevoir ou l'employer sous peine d'être poursuivi à la rigueur des lois.
15o—1e WM. E. FLORANCE, 71 Royale.

LES habitants du bourg Duverger sont avertis qu'à dater du 15 du mois d'octobre; il y sera ouvert une Halle où l'on pourra trouver tout ce qui est nécessaire pour faire sa provision, tel que: viandes de toutes qualités, légumes, poissons et toutes sortes de denrées. Je compte sur la bienveillance des habitans pour venir visiter cette halle. La dite halle portera le nom de Girod, et se trouve devant la grande maison de Madame Duverger.
15 oct—2 HONORE MONGNEAU.

A LOUER.—Ce joli magasin presque neuf et nouvellement réparé, situé dans la rue Royale, joignant celui de M. Benjamin Lacoste, entre les rues Conti et St-Louis. La possession en sera donnée immédiatement.
AUSSI—Une grande écurie et une remise, en bon ordre; la porte se trouve sur la rue Conti, derrière la Banque de l'Etat de la Louisiane. S'adresser au bureau de l'Abeille. 15 oct

A LOUER pour le 1er novembre prochain—Un grand magasin de dépôt, à étages, rue Toulouse, entre Chartres et Royale, au fond de la cour de la maison qui fait face à la Banque des Citoyens. Il y a un rail pour y entrer les marchandises. S'adresser à R. BRINGIER,
15 oct 9, St. Louis.

MAISON A LOUER—La maison neuve en briques, à deux étages, no — rue du Camp, un peu audessous de la rue Julie. La possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à
15 oct COIT & Co, 26 Douane.

CUCULLU, LAPEYRE & co. offrent en vente—
400 boites raisins M. R. de Malaga,
400 do. citrons de Malaga,
300 tambours figues de do.
200 paniers de do.
200 barriques vin rouge d'Espagne,
26 barils vin Malaga sec,
100 boites sucre blanc de la Havane,
100 sacs café de Rio,
50 do. do. de la Havane,
200,000 cigares de différentes qualités. 14o

WOOD & SIMMONS, No. 80, rue des Magasins, offrent en vente les marchandises suivantes—800 boites savon; 200 boites amidon; 500 baquets amidon; 100 caisses sirop de limon, 500 dames-jeannes de gallon et 1-2 do; 100 rouleaux corde, 200 paniers champagne; 200 barils ciment hydraulique; 50 caisses sardines; 60 caisses vin Bercac; 100 demi et quart pipes vin de Madère supérieur, 50 barils et demi do vin de pêche; 30 quart pipes eau de vie du pays; 20 demi pipes eau de vie de Cognac, marques Otard, Dupuy & Co; 10 pipes genièvre de Hollande; 40 quart pipes vin de Port, 10 demi pipes Sherry et Madère; 30 barils huile de tanneurs; 5 demi pipes huile de lin, &c. 15 oct

BEAUX FUSILS.—Les soussignés viennent de recevoir par le navire Henry, de Liverpool, un nouvel envoi de beaux fusils à deux coups, canons tordus et damasqués.
☞Ces fusils sont garantis et sont manufacturés sur les derniers modèles, à vendre par
15 oct HYDE & GOODRICH, 15, Chartres

WHISKEY, gazelle, & Co.—40 barils whiskey commun; 30 do do rectifié; 40 barils genièvre de Baltimore; 20 dames-jeannes vieux whiskey en magasin et à vendre par
15 oct SPRAULE & BUCHANAN, 68 Camp.

CHANGEMENT DE DEMEURE.—N. D. CHAMBERLIN & Co, ont transporté leur bureau au No. 40, rue Gravier. 15 oct

JEANS, Linseys et bas pour nègres—60 balles Jeans du Kentucky, couleurs assorties, de 35 pouces de largeur, pour hardes de nègres; 70 balles linseys du Kentucky, qualités assorties, de 35 pouces de largeur, des meilleures manufactures; 900 dou. bas de laine pour nègres à vendre à des conditions faciles par
15 oct SPRAULE & BUCHANAN, 68 Camp

CARABINES patentées de Kendale—Quelques carabines comme ci-dessus, à 10 coups, très commodes pour voyager, garanties en bon ordre.
AUSSI—Pistolets de poches de toutes sortes, à vendre par HYDE & GOODRICH,
15 oct 15, rue de Chartres.

MARCHANDISES plaquées et Britania.—Un assortiment de britannia ware en sortes et morceaux, consistant en cafetières et théières et autres objets, à vendre par HYDE & GOODRICH,
15 oct 15, rue de Chartres.

EAU DE COLOGNE de Farina—Un nouvel envoi d'eau de Cologne, marque de Jean Marie Farina, reçu directement de Cologne, savons, essences et parfumeries de Paris. HYDE & GOODRICH,
15 oct 15, rue de Chartres.

EN débarquement du navire le Rubicon, arrivant du Havre;
600 livres saucissons de Lyon, à vendre par
GUERIN & POUVERIN,
15 oct—5 Encoig. Royal et Dumaine.

TOILE d'emballage, kerseys et osnaburg—5 balles toile d'emballage; 37 caisses kerseys; 25 balles osnaburg de Virginie en débarquement et à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
15 oct 36 Gravier.

TOILE, corde et ficelle d'emballage—300 pièces toile du Kentucky de 44 pouces de largeur, 50 do do de Dundee; 800 rouleaux corde de lin; 50 balles ficelle, à vendre par SPRAULE & BUCHANAN,
15 oct 68, Camp.

CHAPEAUX en feutre de Russie pour hommes, casquettes de loup-marin du sud et rats-musqués en débarquement du navire Alabama à vendre par FROST & Co, 8, Douane

BRODEQUINS en magasin—60 caisses brodequins en magasin et à vendre par
FROST & Co,
15 oct 8, Douane.

PLOMB—500 saumons plomb en débarquement et à vendre par
GODFREY LAWRIE & SMALL,
15 oct 36, Gravier.

POMMES—60 barils pommes vertes, et 15 do do sèches, reçu et à vendre par
J. U. LAVILLEBEUVRE,
15 oct 17, rue des Magasins.

HUILE—5,000 gallons huile pressé en hiver; 25,000 do, en automne; 2000 do. do., en débarquement et à vendre par
15 oct J. B. FIELD, 73, Bienville.

TOILE D'EMBALLAGE—141 pièces toile de 4/4 pouces de largeur, pesant 1 3/4 livres la yard, en débarquement du navire Sea et à vendre par
14o ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp.

CIGARES—500,000 cigares de la Havane tels que regalias, canones et trabuces des meilleures qualités, à vendre par
15o J ROBERT & co. 47 Bienville.

PORC—300 barils porc mess; 250 do de prime; 250 do do de différentes qualités pour l'usage des habitations, à vendre par
15o J VAIRIN & co, 26 Poydras.

TOILE, corde et ficelle d'emballage.450 pièces toile du Kentucky de 44 pouces de largeur; 450 rouleaux corde et 24 balles ficelle, à vendre par
15o LAYET & AMELUNG, 17 Commerce

VIN CLARET.—60 barriques, en débarquement du navire Sea, et 500 boites, en magasin, à vendre par WOOD & SIMMONS,
15 oct 80, rue des Magasins.

BEURRE FRAIS DE GOSHEN.—15 barillets, en débarquement du navire Alabama, à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co.
15 oct 40, rue Gravier.

TOILE écrue et blanchie—25 balles toile de 5/4; 8 caisses do blanchie de 3/4 et 5/4 en débarquement et à vendre par
15 oct GODFREY LAWRIE & SMALL.

POMMES de terre de l'Est—200 barils à vendre par EDW. SPRAGUE,
15 oct 22, Douane.

MAIS—200 sacs mais de 3 boisseaux chaque, à vendre par
15 oct SPRAULE & BUCHANAN, 68 Camp.

MAIS—7000 boisseaux mais en sacs, en bonne condition pour l'exportation à vendre par
15 oct JOSEPH LANDIS & Co 14 Poydras

AIGUILLES de Hemming et Son, article supérieure à vendre par
15 oct TAYLOR, HARTT & Co.

PEIGNES d'ivoire pour le marché mexicain à vendre par TAYLOR, HARTT & Co.
15 oct

BEURRE FRAIS—57 barillets beurre des Illinois en débarquement et à vendre par
15o J VAIRIN & co, 26 Poydras.

NOIR A SOULIER—15 caisses, en débarquement et à vendre par
15 oct ISAAC BRIDGE & Co. 134, Magasins

TOILE A DRAPS—100 balles toile de 4/4 et 3/4 à vendre par WOOD & SIMMONS,
15 oct 80, rue des Magasins

HUILE DE SPERMACETI—15 barriques, à vendre par WOOD & SIMMONS,
15 oct 80, rue des Magasins.

BLANCS DE BALEINE—20 boites, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
15 oct 134, rue des Magasins.

SAVON—500 boites savon No. 1, à vendre par
ISAAC BRIDGE & Co,
15 oct 134, rue des Magasins.

TRAITES SUR BOSTON, à vendre par
ISAAC BRIDGE & Co,
15 oct 134 rue des Magasins.

THE—500 boites thé imperial et poudre à canon, en boites de 6 et 13 livres, à vendre par
15 oct J. B. FIELD, 73, Bienville.

BLANC DE PLOMB.—10 0 barillets Nos 1 et 2 à vendre par J. B. FIELD,
15 oct 73, Bienville.

TRAITES SUR NEW-YORK à 10 jours de vue, à vendre par
15 oct R. GRONING & Co.

CHANDELLES DE SUIF.—30 boites des marques Beadel, de New York, à vendre par
15 oct N. D. CHAMBERLIN & Co, 40, Gravier

TOILE A DRAPS—100 balles toile de 4/4, en débarquement et à vendre par
15 oct J. B. FIELD, 73, Bienville.

INDIGO—3 caisses en débarquement et à vendre par J. B. FIELD,
15 oct 73, Bienville.

CLOUX—500 barillets cloux assortis, à vendre par J. B. FIELD,
15 oct 73, rue Bienville.

AMIDON—300 boites amidon de Pologne, à vendre par J. B. FIELD,
15 oct 73, Bienville.

BLANC DE BALEINE—200 boites, à vendre par J. B. FIELD,
15 oct 73, rue Bienville.

MAIS—900 sacs en bon ordre pour l'exportation, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE,
15 oct 17, Magasins.

BLANC DE BALEINE—200 boites à vendre par EDW. SPRAGUE,
15 oct 22, rue de la Douane.

PAPIER A ENVELOPPE—1000 rames, à vendre par EDW. SPRAGUE,
15 oct 22, Douane.

EAU DE VIE de Pêche et Pomme—13 barils eau de vie de pêche; 10 do do pomme, à vendre par
15 oct J. VAIRIN & Co, 26, Poydras.

WHISKEY de Monongahela—30 barils, à vendre par J. VAIRIN & Co,
14 oct 26, Poydras.

TOILE—50 pièces toile du Kentucky, à vendre par J. VAIRIN & Co,
15 oct 26, Poydras.

SUCRE—5 boucauts sucre en bon ordre pour l'exportation, en débarquement et à vendre par
15 oct P. H. GALLWEY, 6, Conti.

MELASSE—18 tierçons melasse en bon ordre pour l'exportation, à vendre par
15 oct P. H. GALLWEY, 6, Conti,

CLOUX—1000 barriques cloux assortis, à vendre par JOHN A. MERRITT,
15 oct 53, Camp.

SEL des Iles Turques—5000 boisseaux à bord du brick Christiana, à vendre par
15 oct G. BEDFORD, 22, Bienville.

PLATRE DE PARIS—300 barils, à vendre par
15 oct G. BEDFORD, 22, Bienville.

CHAUX—500 barriques, à vendre par
15 oct G. BEDFORD, 22, Bienville

CORDE—500 rouleaux corde, à vendre par
15 oct J. VAIRIN & Co, 26, Poydras.

BALAIS DE BLE—30 douzaines, à vendre par
15 oct J. VAIRIN & Co. 26, Poydras.

FARINE SURE—350 barils, à vendre par
15 oct J. VAIRIN & Co, 26, Poydras.

PLOMB en Saumons—400 saumons, à vendre par
15 oct J. B. FIELD, 73, Bienville.

FARINE superfine—150 barils, à vendre par
15 oct J. B. FIELD, 73, Bienville.

BŒUF PRIME—150 barils à vendre par
15o LAYET & AMELUNG, 17 Commerce

PORC MESS, prime, et M. O., bajoues, à vendre par LAYET & AMELUNG, 17 Commerce.

JAMBONS enveloppés—50 boucauts à vendre par
15o LAYET & AMELUNG, 17 Commerce.

SAINDOUX—500 barillets à vendre par
15o LAYET & AMELUNG, 17 Commerce.

PLATS-COTES—40 boucauts à vendre par
15o LAYET & AMELUNG, 17 Commerce

WHISKEY rectifié—200 barils à vendre par
15o J VAIRIN & co, 26 Poydras

CAFE—250 sacs café supérieur à vendre par
15 oct J ROBERT & co, 47 Bienville.

TABAC—20 balles tabac de la Havane, à vendre par J ROBERT & co. 47 Bienville.

TRAITES sur la Havane, à vendre par
15 oct CUCULLU LAPEYRE & Co.

J. B. FIELD a transporté son domicile au no. 73 rue Bienville. 15 oct—1m

SAVON de Boston—200 boites à vendre par
15 oct EDW. SPRAGUE, 22 Douane.

BRIQUES à feu—10,000 briques à vendre par
15 oct GEO. BEDFORD, 22 Bienville.

CIMENT hydraulique—5000 barils à vendre par
15 oct GEO. BEDFORD, 22 Bienville.

PAPIER à lettre raye et uni à vendre par
15 oct TAYLOR, HARTT & Co.

FARINE—700 barils farine superfine à vendre par
14o BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

WHISKEY—50 barils whiskey rectifié à vendre par
14o G DORSEY, 44 Nlle Levée.

FARINE—200 barils à vendre par
14o G DORSEY, 44 Nlle Levée.

HARICOTS BLANCS en magasin et à vendre par
14o G DORSEY, 44 N-Levée

BRODEQUINS de Kip en magasin et à vendre par FROST & co 8 Douane. 14o

CLOUX—12 ... petits cloux, à vendre par
14 oct S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

SACS EN PITRE—25,000 sacs en balles de 250 chaque, à vendre par
S & J P WHITNEY, 73, Camp

CIMENT Hydraulique—99 barils ciment, en débarquement de la goel. Hero, à vendre par
14 oct S & J P WHITNEY, 73, Camp.

TRAITES sur New York, vendre par
ANDREWS & BROTHERS,
14 oct 50, rue du Camp.

PORC—17 barils porc M. O. à vendre par
JAMES L. CARMAN,
14 oct 41 et 43, Poydras

TABAC—30 boites tabac à chiquer, à vendre par
JAMES L. CARMAN,
14 oct 41 et 43, Poydras.

CIGARES—30,000 regalias, en magasin et à vendre par JAMES L. CARMAN,
14 oct 41 et 43, Poydras.

ON demande à acheter un gig de seconde main. S'adresser à J W ZACHARIE & Co,
14 oct 60, Douane.

TOILE A DRAPS—50 balles toile de 4/4, à vendre par J. ROBERT & Co,
14 oct 47, Bienville.

A UNE assemblée de la compagnie des Gardes d'Orléans tenue au bureau du capitaine, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité.

Attendu les malheurs que viennent d'éprouver leurs compatriotes par les derniers incendies de la Mobile;

Résolu que les Gardes d'Orléans déplorent vivement les pertes considérables qu'ils viennent de faire et s'empressent de leur offrir le montant de la souscription qu'ils avaient faite pour célébrer l'anniversaire de leur formation.

Résolu que cette somme une fois collectée sera remise par le sergent major au capitaine, qui est en outre autorisé à la transmettre le plutôt possible au maire de la Mobile avec prière de la distribuer aux infortunés de cette ville.

Résolu qu'en cas d'incendie dans quelque partie de notre ville que ce soit, les Gardes d'Orléans se réuniront au lieu ordinaire de leur rendez-vous, place St. Antoine, en uniforme, bonet de police et armés seulement du briquet, à l'effet de prendre des mesures pour écarter la foule, protéger les pompes et garder les effets des incendiés.

Résolu que l'anniversaire de la compagnie se célèbrera le dimanche 27 du courant, à 9 heures du matin, et se rendra à l'autre bord du fleuve pour un déjeuner.
Par ordre
14 oct P. BERTUS, capitaine.

LE SIROP CONCENTRE DE SALSEPAREILLE et les PILLULES préparés par la vapeur sont recommandés par la faculté médicale de cinq ou six ans et par les soussignés, membres distingués dans la profession.

Dr. Valentine Mott,	Dr. David Hossack,
Dr. T. Mitchell,	Dr. W. McNeven,
Dr. R. T. Kissam,	Dr. F. Pascalis,
Dr. Watts,	Dr. Alex. H. Stevens,
Dr. Wright,	Dr. Post,
Dr. D. G. Delafield,	Dr. Francis Birger,
Dr. Physic,	Dr. Chapman,
Dr. Cheeseman,	Dr. Jackson,
Dr. Gibson,	Dr. Stillman,
Dr. Hunt,	Dr. Dewey,
Dr. D. Hare,	Dr. James,
Dr. Hosner,	Dr. Cox,
Dr. R. Rogers,	Dr. David L. Rogers,

Dr. Harris, &c. &c.

Sirop composé de Salsepareille concentrée, préparée par la vapeur.

La salsepareille est une plante qui croît au Pérou, au Portugal, au Brésil, au Mexique et dans la Virginie. Les Américains ont été les premiers à reconnaître les vertus de cette plante, et cette découverte fut appuyée par les ouvrages des plus célèbres médecins ainsi que des naturalistes. Ce sont les Espagnols qui l'ont introduite en Europe.

La grande réputation que cette célèbre médecine a acquise par ses merveilleuses guérisons dans tous les cas auxquels elle est applicable, rend la pratique de faire du charlatanisme indigne d'eux. Ces médecines se font connaître par leurs fruits.

Ceux dont les fonctions les plus importantes de la vie sont suspendues et ceux qui sont invalides par imprudence ou par naissance ou dans un état de débilité nerveuse, ne doivent point désespérer de trouver un remède à leur maladie Qu'ils regardent autour d'eux et mettant tout préjudice de côté, qu'ils se fassent cette question: "Si mon médecin ne peut point me guérir, sa réputation est-elle mon unique ressource?"

S'ils poursuivent leurs recherches plus loin, ils trouveront que la plus grande partie des médecins administrent le mercure dans presque toutes les maladies et que cette médecine en donnant un soulagement momentané, ruine la constitution et laisse le malade dans un état de débilité. Une bonne médecine végétale a un effet tout contraire. Avant la découverte du mercure, les médecins n'employaient que des végétaux. L'évangile même recommande ce système. [voir Ecc. chap XXIII.]

"V. 3.—Le médecin hausse marchera la tête haute et sera un objet d'admiration aux grand hommes."

"V. 4.—Car ses médecines sont préparées d'herbes de la terre et celui qui est sage ne les rejettera pas."

Le célèbre Sirop Concentré, composé de Salsepareille et les pillules pour le sang, préparées à la vapeur, au Laboratoire chimique du Sud, à la Nouvelle-Orléans, possèdent des qualités douces et bienfaisantes. Ces articles sont composés d'ingrédiens combinés, connus pour être les seuls remèdes contre toutes espèces de fièvres. Lorsqu'une maladie est produite par le froid, le mauvais air, les lieux marécageux ou par les miasmes putrides et qu'elle devient maligne ou épidémique, ces remèdes sont les seuls qui opèrent une guérison certaine. Ils possèdent non-seulement la propriété de guérir la maladie; mais encore celle de donner de la vigueur au système.

Aussitôt que ces remèdes se rendent à l'estomac, ils se répandent comme une vapeur dans tous les pores et leurs effets sont aussi agréables que salutaires. Lorsque la circulation commence à languir et que les facultés se paralysent il faut avoir recours à ces médecines qui raniment les esprits, renforcent le système nerveux et feront renaitre le corps entier. Combien de personnes laissent ruiner leurs constitutions par différentes maladies, craignant de faire trop de dépenses en consultant un médecin ou par le préjugé qu'ils entretiennent contre les médecines végétales à moins qu'elles ne soient prescrites par un docteur savant. Si elles pouvaient lire les prescriptions des médecins, elles trouveraient que dans la majorité des maladies, les seuls remèdes que l'on administre ne sont qu'un peu de rhubarbe, du séné, du sel de Glauber ou de la crème de tartre et de l'eau et mélasse avec un peu de gentiane ou autres essences, et ces simples purgatifs sont suffisants pour rétablir la santé. Mais l'apothicaire garde la prescription et cette personne retourne malade, il faut qu'elle achète encore un médecin au lieu d'acheter elle-même la médecine qu'elle a déjà guérie et qui coûterait la cinquième partie de ce qu'il faut payer au médecin. Voilà une des causes pour laquelle une grande partie de la population de tous les pays donne le temps à la maladie de faire des ravages et d'affaiblir la constitution parce qu'il est difficile de se procurer les soins d'un médecin sans le payer bien cher. Ainsi se trouve vérifiée la mémorable confession d'un célèbre médecin de la langue romaine avouant que "Que les prescriptions en langue romaine avaient directement causé la mort de plus de monde que les armées romaines."

Une médecine qui peut enlever les matières bilieuses et donner de la vigueur aux fonctions digestives et produire une transpiration insensible doit être considérée comme un bienfait humain, si elle est mise à la portée des moyens de toutes les classes. Si cette médecine a un grand débit, elle ne pourra manquer d'opérer plus de guérisons que toute la faculté médicale. Les médecines qui répondent ces qualités, sont le *Sirop composé* et les *pillules*, dont l'efficacité est connue dans toutes les parties des E. U. et attestée par un grand nombre d'individus qui ont éprouvé leur bienfait. C'est en vain que l'on tente de décrédite ces deux remèdes populaires et que l'on s'efforce de les ranger au nombre des remèdes des charlatans. Les faits sont évidents et la vérité peut mettre de côté tous les préjugés. Le médecin le plus habile pourrait-il recevoir des témoignages aussi nombreux de guérisons de toutes espèces de maladies qui affligent le genre humain qu'en a reçu le propriétaire du sirop composé de salsepareille et des pillules, pendant les deux dernières années? Il ne le croit pas et il s'estimerait heureux de mettre la question à l'épreuve.

La grande réputation dont ces médecines jouissent étant fondée sur les faits, il est seulement nécessaire de faire connaitre aux personnes qui les ignorent quelques-unes des maladies qu'elles ont guéries et lesquelles une longue [illegible] leur emploi, tels que: les scrofules, la dyspepsie chronique et aigüe, dans ses plus forts symptômes, tels que: maux de tête, nausée, manque d'appétit et débilité générale, les diarrhées dans toutes leurs formes, 3o, les affections pulmonaires, 4o, les vers de toutes espèces, 5o, les hémorroïdes de toute description, 6o, les constipations, n'importe à quelle époque, 7o, les fièvres de toutes sortes, 8o, les maladies du foie, le spleen, 9o, le rhume de toute sorte, 10, l'asthme nerveux ou ordinaire, 11, les battements de cœur et la pleurésie, douleurs dans le côté, 12o, fièvre jaune aigüe ou modérée; 13o, fièvre intermittente dans toutes les phases, 14o, enflammations des viscères de toute sorte ou ce traite au commencement de la maladie, influenza, 16o, dysenterie aigue ou chronique, rhumatismes aigus ou chroniques et la goutte, 17o, dérangement du corps ou consomption, et en particulier les médecins avant qu'il se forme des cavités dans les membres, 19o, la scrofula, même dans les plus mauvais cas, 20, scorbut de mer ou de terre, 21o, mélancolie, 22o palpitation ou spasmodique du cœur et des artères; 23o, maux de tête dans tous leurs genres, 24o, manque de sommeil, 25o, la léthargie épileptique, catalepsique et paralytique; 26o, paralysie ou irrégularités féminines ainsi que le leucorrhée dans toutes ses variétés, pour lesquels le sirop et les pillules seules sont suffisantes; 27, hydropisie de toutes espèces, 28o, la strangurie ou autres maladies urinaires; 29, la transpiration morbide ou décousée; 30, la teigne humide, la galle et les crampes de la peau en général.

Dans toutes ces maladies ainsi que dans plusieurs autres, le propriétaire a des témoignages volontaires de l'efficacité du sirop composé de salsepareille et des pillules, obtenus des personnes qui ont été guéries par ces remèdes et dont plusieurs ont été publiés dans les journaux. Il est donc évident que ces médecines sont composées d'ingrédients qui agissent sur le système en général et qu'elles ne sont pas une préparation d'alun. Elles sont composé de végétaux les plus rares et ne contiennent aucune partie de minéraux. Elles produisent leurs effets sans causer de douleurs ou de prostration dans le système nerveux; au contraire elles raniment et donnent de la vigueur dès le premier jour de la convalescence.

Les directions pour l'usage du sirop et des pillules, en français, en anglais et en espagnol accompagnent ces remèdes.

☞A vendre en gros ou en détail au no. 96, rue de la Douane, Nelle. Orléans 14 oct

LES soussignés a reçu par le navire Union de Bordeaux, et offrent à vendre à des prix réduits: [illegible] 74 barriques vin Bordeaux; 100 paniers huile; 50 paniers huile 12 demi bls. et 240 paniers [illegible] superfine; 54 caisses vermicelle et macaroni; 1 balle ficelle
14 oct—3 P. ROY & MICHEL, 16, St. Philippe.

PHARMACIE A VENDRE.
La propriétaire de la Pharmacie située à l'encoignure des rues St. Philippe et Condé, désirant s'absenter, offre de vendre à l'amiable la dite Pharmacie à des termes et conditions avantageux. La dite pharmacie est établie dans l'endroit actuel depuis plusieurs années, et est bien achalandée.

Pour les termes et conditions, s'adresser sur les lieux. Si d'ici à Jeudi le 17 du courant elle n'est pas vendue, alors elle le sera samedi le 19 du courant, à 11 heures du matin, par Mossy & Garidel, encanteurs publics.

Les termes et les conditions seront déclarés sur les lieux au moment de la vente. 14 oct—4

$10 DE RECOMPENSE
SERONT données à la personne qui ramènera chez le soussigné, la négresse ELIZABETH alias MELINDA, douée d'une forte constitution, âgée de 18 à 20 ans; taille de cinq pieds, ayant un air sournois. Le jour de sa fuite elle avait une robe d'une couleur sombre à petites raies bleues et rouges, et portait un panier qui contenait six douzaines de serviettes sales. Elle est absente depuis dimanche 6 du courant. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la logera à la geole en donnant connaissance au soussigné, et la personne qui la logera ou lui donnera asyle, sera poursuivi selon la rigueur de la loi.
MANUEL MORENATI, barbier,
11 oct— enc. St. Philippe et Levée.

A LOUER—Deux maisons en grands bâtisses et spacieuses, sises à l'encoignure des rues Bourgogne et Quartier. S'adresser à Mr Pierre Soulé, rue St-Louis. 11 oct

BAS de coton et en fil; flanelles, draps anglais; jarretelles de laine et de coton; châles rouges turquins, mouchoirs imitation madras, vestes de soie; cravates de soie noire et de couleur; gants de laine; dentelles de gazes, en magasin et à vendre par
14 oct HAGEDORN & CRAMER, 53 Bienville

TABAC—100 boucauds tabac en feuilles de Missouri de première; seconde et troisième qualités en magasin et à vendre par
14o BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—450 pièces toile Kentucky de 44 pouces de largeur et 250 rouleaux corde du Missouri à vendre par
14o BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

SUCRE—150 boites sucre jaune et do blanc, en débarquement du brick Salvador, de Matanzas, à vendre par KOHN, DARON & Co,
28, rue Bienville.

CAFE.—200 sacs café vert prime, en débarquement du navire Salvador de Matanzas, à vendre par KOHN, DARON & Co.
28, rue Bienville.

GENIEVRE ET EAU-DE-VIE.—50 pipes genièvre supérieur de Hollande; 10 pipes eau-de-vie de Varet de 1805, en magasin et à vendre par
14 oct PETERS & MILLARD.

COTON ECRU.—30 balles coton de 4/4 pour le marché mexicain, à vendre par
14 oct ANDREWS & BROTHERS,
50, rue du Camp

MARCHANDISES pour le marché mexicain—Imprimés anglais et mousselines, platilles et crêpes, en magasin et à vendre par
14 oct HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville

CIGARES.—30,000 cigares de la Floride et du Missouri, en magasin et à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
14 oct 63, rue Gravier.

BATAILLON D'ARTILLERIE!!
Le Bataillon prendra les armes Dimanche, 20 du courant, à dix heures et demie précises du matin.
Equipement complet.—Tenue d'été.
Sac-à-dos garni.
Par ordre du Major.
12 oct AD. SCHREIBER, Adjt. Major.

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO.
La compania se reunira el lun s proximo, 14 del corriente à las 6 de la tarde, en casa del capitan esquina de las calles real y Hospital para tratar asuntos importantes, y decidir del modo, que se ha de celebrar el aniversario de la compania, por lo cual, todos los miembros, tanto activos que honorarios, deveran asistir puntualmente a dicha reunion.
De orden del capitan.
FRANCISCO SOLER.
12 oct Sargento primero.

$5 DE RECOMPENSE
SERONT données à la personne qui fera recouvrer les articles suivans, volés la nuit dernière dans la maison du soussigné, No. 143 rue de la Douane et pour l'arrestation du voleur, qui doit s'être tenu caché dans la maison pendant la journée:

Une montre en or à levier, patentée, No 1273; deux paires de brodequins, un parapluie, un surtout de mérinos brun avec un col de velours, dans une poche duquel il y avait une grosse clef, un mouchoir de fil bleu et un petit porte-feuille contenant divers papiers et billets, parmi lesquels se trouve un billet de Dennet fils ainé, à son ordre et endossé par lui, payable à la banque Atchafalaya, trois ans après date, contresigné ne varietur J. H. Marks, not. pub. en date du 20 décembre 1836 pour la somme de $407.

Un billet tiré conjointement et séparément par Charles J. James, George C. King et John J. Kar à l'ordre de James C. Wilson et endossé par lui, contresigné ne varietur H. T. Lewis not. pub. daté le 17 décembre 1836 et payable trois ans après date, pour la somme de $1-5.

Un billet de Abner Robinson, en date du mois d'août 1839, payable le premier janvier prochain, à la maison de W. M. Lambeth et Thompson à l'ordre de P. A. Champonier, sans endossement, pour la somme de $250.

Et un autre billet payable à trois jours de vue, dont le soussigné ne se rappelle pas la date, ni le nom des endosseurs. Le soussigné étant seul propriétaire des billets ci-dessus et en ayant arrêté le paiement, prévient le public de ne point les négocier.
Nelle-Orléans, 11 octobre 1839.
12 oct—1 P. A. CHAMPOMIER.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Alfred Walley vs. ses créanciers.—Les créanciers d'Alfred Walley sont par ces présentes notifiés de se trouver en cour, samedi le 9 novembre prochain, à 10 heures du matin, afin de déduire les raisons, s'il en ont, pour lesquelles le dit Walley ne jouirait pas du bénéfice des lois passées pour le soulagement des débiteurs insolvables sous arrestations. S. H. Lewis, Esq. est nommé pour représenter les créanciers absens dans cette affaire.
Par ordre de la cour, ce 11 oct 1839.
12 oct—2p P. LE BLANC, dép. gref.

VIN.—80 caisses sherry pâle, 20 caisses madère des Indes et madère en 1/4 barriques et 1/8 do, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
14 oct 63, rue Gravier

HUILE.—31 barriques huile blanchie et pressée en hiver, en débarquement du navire Clarissa, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
14o 134, rue des Magasins.

BRODEQUINS, &c—20 caisses contenant brodequins de Kip et Russet pour hommes et grosses bottes pour do, en débarquement et à vendre par
11 oct ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins

CAFE ET CIGARES de la Havane—250 sacs café; 500,000 cigares regalias, trabucos, canones, &c., à vendre par J. ROBERT & Co,
&14 oct 47, Bienville.

CHAUD—1200 barriques chaud de Thomaston, en bon ordre, en débarquement du brick Ludwig, près du Rail road, à vendre par
14 oct S & J P WHITNEY, 73, Camp.

CIGARES—42,000 regalias de la Havane, en débarquement de la goélette Helen, à vendre par
14o J M CABALLERO, 80 St. Louis.

CIGARES—70 000 regalias de 1re qualité en débarquement de la goélette Helen, à vendre par
14o J M CABALLERO, 80 St. Louis.

LARD—Plats-côtes fumés de Cincinnati à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
14o 63, rue Gravier.

RIZ—40 barriques riz en débarquement de la goélette W E Chester, de Charleston, à vendre par
14o J. A BARELLI & co 61 Commune

CHAPEAUX de laine blanche—6 caisses reçues par le navire Clarissa et à vendre par
14o FROST & co 8 Douane.

DAMEJEANNES d'un gallon en magasin et à vendre par
14o HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

TOILE A DRAPS.—7 balles toile écrue de 4/4, en débarquement et à vendre par
11 oct ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins.

JAMBONS DE WESTPHALIE en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
14 oct 50, rue Bienville.

JAMBONS ENVELOPPES.—10 barriques à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
14 oct 63, rue Gravier.

PORC—80 barils porc mess M. O., à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
14 oct 63, rue Gravier.

VIN.—Sherry pâle, en barriques et boites, à vendre par S. & J. P. WHITNEY,
14 oct 73, rue du Camp.

TOILE—100 pièces toile U. X et ravens légers, à vendre par S. & J. P. WHITNEY,
14 oct 73, rue du Camp.

BALAIS—100 douzaines, en magasin et à vendre par S. & J. P. WHITNEY,
14 oct 73, rue du Camp

SEL—3000 sacs sel de Liverpool gros et fin à vendre en lots à la convenance des acheteurs par
14 oct ALEX PARK, 85 Commune.

TABAC ET CIGARES.—Cigares de St Jago et tabac en feuille, à vendre par
11 oct KOHN, DARON & Co, 28, Bienville.

BAS DE COTON pour hommes et femmes, en magasin et à vendre par
11 oct KOHN, DARON & Co, 28 Bienville.

CAFE DE JAVA—50 sacs café de Java, du vieux gouvernement, à vendre par
11 oct PETERS & MILLARD.

TRAITES SUR NEW-YORK à vendre par
HUGO C. GILDEMEESTER,
14 oct 45, rue Bienville.

SAVON—300 boites savon no 1, à vendre par
S & J P WHITNEY,
14 oct 73, rue du Camp.

COFFRES-FORTS de différentes grandeurs, à vendre par S & J P WHITNEY,
14 oct 73, Camp.

PARFUMS.—Reçu par le navire Ville de Paris, d'entrée de Cabonne et Carbon, poudres à toilette No 1 et 2, savon de Castille et émollient, savon à barbe de Naples, graisse d'ours, eau de Cologne, à vendre par POLLARD & GREEN,
29, rue de Chartres.

FRUITS ET GELEES.—100 caisses gelées de raisins, 50 do cerises à l'eau de vie; 50 do fruits assortis, à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
12 oct 36, rue Gravier.

MAIS—900 sacs, en débarquement du steamer Bonaparte, à vendre par
J. U. LAVILLEBEUVRE
12 oct 17, rue des Magasins.

RAISINS VERTS—Un lot, reçu et à vendre par LORBEILHE & VALETON,
12 oct Encoignure Royale et Douane.

MERINOS—Nous venons de recevoir Merinos français, anglais et de Saxe, étroits et larges, en couleurs choisies.
12 oct JOHN F. YLES & Co.

COUVERTURES pour nègres—Un grand assortiment en magasin et à vendre par
JOHN F. YLES & Co,
12 oct 44, rue de Chartres

AVOINE—450 boisseaux, en bon ordre à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
12 oct 36, rue Gravier.

SEL—750 sacs sel gros et fin de Liverpool, à bord du navire Henry, à vendre par
12 oct S HEATH & Co, 95, Camp.

DRAPS ANGLAIS LARGE—10 balles en couleurs, très moderne, à vendre par
12 oct JOHN F. YLES & Co.

FLANNELLES différentes qualités, Anglaise et de Saxe, à vendre par
12 oct JOHN F. YLES & Co.

COUVERTURE de la manufacture "Whitney", une marchandise excellente, à vendre par
12 oct JOHN F. YLES & Co.

A VENDRE.—5 fûts Eau-de-Vie de 120 gallons, 4me preuve;

10	do	do	90	do 4me. preuve;
20	do	do	40	do 5me preuve;
10	do	do	40	do 3me. preuve;
5	do	do	30	do 1ère. preuve,

Par DUDOUYT & TEULADE,
11 oct 63, rue Condé.

RECU par le navire Perdonnet et à vendre par les souscripteurs.
75 barils maquereaux nouveaux no. 3.
200 caisses morue,
20 casks do,
200 caisses savon Winchester no 1,
100 Do blanc de baleine de Peabody,
50 barils riz Nlle Angleterre,
10 casks huile d'olive, un article très supérieur pour les machines.
11 octobre CARRIERE DARAN & Co.
No 11 et 15 St. Louis

A VENDRE—En débarquement du navire l'Union, de Bordeaux:
40 barriques Médoc Pauillac; 20 do St Estèphe do; 20 demi do Haut Sauterne; 20 do Haut Barsac; 25 barils Vinaigre de vin blanc; 20 1/4 pipes Eau de vie de Cognac, 20 qrt. pipes Eau de vie de Champagne; 250 boites St. Julien, 250 do St. Estèphe, 100 do St Julien supérieur; 100 do Haut Brion, 50 do Haut Sauterne, 50 do Haut Barsac; 25 milliers bouchons; 50 paniers contenant 5000 bouteilles à vin; 20 do do 2000 demi do, à vendre par
LAMBERT, BERCIER & Co,
11 oct 63, Vieille Levée enc. St. Louis.

ROUES DE CHARRETTES, etc. Les soussignés reçoivent par les navires Hercules et Adelaide de Philadelphie, un assortiment général de roues de charrettes de toute grandeur, charrettes lourdes et légères, wagons, drays, brouettes, roues à charroyer les planches, wagons de Jerseys, &c, qu'ils vendront à des conditions raisonnables.
11o JAMES D DENEGRE, 16 Douane.

TOMATE DE CATSUP ET MOUTARDE—10 boites Catsup de Tomate d'Underwood, 30 boites moutarde en canisters, en débarquement du navire Perdonnet, à vendre par
11 oct DAVIS & HOBART, 18, Douane.

HUILE—50 barils huile de baleine raffinée; 15 tierçons huile blanchie patentée, en débarquement du navire Perdonnet, à vendre par
DAVIS & HOBART,
11 oct 18, rue de la Douane.

BOTTES ET BRODEQUINS—100 caisses contenant un assortiment de brodequins et bottes pour hommes et enfans, en débarquement du navire Perdonnet, à vendre par
11 oct I. BRIDGE & Co, 134, Magasins.

TOILE A DRAPS—250 balles toile écrue de 4/4 de la manufacture de Lawrence & Jackson, à vendre par
11o GEO. GREEN & co 26 Camp.

GEO. GREEN & BRO, No. 26, rue du Camp offrent en vente—100 boites savon no 1; 50 seulement de la Jamaïque; 5 pipes genièvre de Hollande; 2 boucauts mais. 11o

FARINE—33 barils farine nouvelle en magasin et à vendre par
GOODWYN, SUBLETT & NYE,
11o 50, rue du Camp

RAISINS frais nouveaux—20 jarres reçus par le brick Emilie de Malaga, à vendre par
CARRIERE DARAN & Co.,
11 oct 11 et 15, rue St. Louis.

POIVRE—150 sacs poivre de Sumatra en débarquement du navire Perdonnet, à vendre par
11o GEO GREEN & co. 26 Camp.

CHECKS de banque sur New-York, en sommes de $500 à vendre par
11o ROBINSON & co. 43 Camp.

CAFE DE RIO—336 sacs café de Rio, nouvelle récolte, à vendre par
11o GEO. GREEN & BRO. 26 Camp.

GROSEILLES—40 quarts barils, en débarquement et à vendre par
11 oct DAVIS & HOBART, 18, Douane.

$2,500 DE RECOMPENSE!
VOL—Ont été furtivement entré dans la branche de la Banque du Tennessee à Columbia, dans la nuit du 25 septembre et quelques à volé un montant considérable de billets de cette banque ainsi que des billets d'autres banques et une petite quantité d'espèces, le bureau des directeurs désirant amener les auteurs du crime à la justice offrent une récompense de
$2,500
A la personne qui donnera des informations qui conduiront à l'arrestation et la conviction des auteurs du vol, et une somme additionnelle de
$2,500
Sera donnée pour le recouvrement de l'argent volé.
10 oct—60 EDWARD W. DALE, caissier.

AVIS—On trouvera le placement de diverses actions des institutions de cette ville, comme suit:
De la Banque des Citoyens, de la campagne.
De la Banque de l'Union, de ville.
De la Banque du Commerce.
De la Chambre d'Assurance des Négocians. En s'adresser à B. BOUNY, courtier,
10 oct—7 Passage de la Bourse.

$40 DE RECOMPENSE.
Partis marrons de l'habitation de T. P. Minor, connue sous le nom "habitation Linwood" dans la nuit du 14 sept dernier, THORNTON et sa femme ELIZA. Thornton est mulatre brun, âgé d'environ 30 ans, de la taille d'environ 5 pieds et 8 pouces, assez bonne mine, ayant un nez de femme et les yeux en dessous. Il est briquetier et a demeuré à Elgville, Kentucky. Eliza est mulâtresse, teint léger, les traits gros et montre ses dents lorsqu'elle parle, branle en marchant, d'une petite stature et grosse du corps, ayant des gros cheveux; elle a demeuré à Nashville dans le Tennessee.

La récompense ci-dessus sera donnée pour l'arrestation ou pour des informations qui meneront à leur arrestation, ou $20 pour l'un ou l'autre, en s'adressant au soussigné, No. 97, rue du Canal.
9 oct—1s N. & J. DICK & Co.

A LOUER—Le magasin No. 130, rue des Magasins, joignant le bureau des soussignés. S'adresser à
ISAAC BRIDGE & Co,
10 oct 134, rue des Magasins.

ON désirerait acheter une bonne gardienne d'enfant; s'adresser au no. 44, Nlle Levée, 2de municipalité. 8 octo—1s

AVIS—La société de N. F. Comly & Co. a été dissoute d'un commun accord le ler juillet dernier. N. F. Comly reste seul autorisé à régler les affaires de la dite société et emploiera le nom de l'association pour la liquidation seulement. N. F. Comly continuera les mêmes affaires pour son compte et sous son nom.
Nouvelle-Orléans, 8 octobre 1839.
N. F. COMLY,
B. B. RIGINGS,
8 oct JAS. W. HARRISS.

BOIS—Bois de cyprès de diverses qualités, à vendre par SIDLE & STEWART,
7 oct—13 257 Camp.

A VENDRE à des prix modérés
4 caisses châles prussiens 6-4 7-4 8-4 et 10-4,
1 do mouchoir de poche, pt. lg,
1 do de do, bordure imprimée,
1 do do do blancs, au crochet, bouquet aux coins,
1 do Jaconas imprimé, bon teint.
1 do mouchoir imprimé fond rouge turquin,
En outre un assortiment complet de mousselines et jaconas, toile mandarine, entredeux et bandes brodés, etc. BOURRY D'IVERNOIS,
7 oct—1s 59, Chartres au premier.

AMANDES supérieures à coque molles, en barils et demi do, à vendre par
11 oct DAVIS & HOBART, 18, Douane.

CIMENT—300 barils ciment hydraulique à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co
11 oct 12, Notre Dame.

EAU de vie de pêche—20 barils en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co
11 oct 12, Notre Dame.

CAFE—100 sacs café vert de la Havane, en débarquement de la goélette Creole, à vendre par KOHN DARON & Co.
10 oct 28, rue Bienville.

PARAPLUIES—30 caisses parapluies en soie et gingham de 30 à 46 pouces, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
10 oct 134. rue des Magasins.

COCHENILLE—3 surons en débarquement de la goélette Caledonia à vendre par
HUGO C. GILDEMEESTER,
10 oct 45, Bienville.

SALSEPAREILLE—8 balles en débarquement de la goelette Caledonia à vendre par
HUGO C. GILDEMEESTER,
10 oct 45, Bienville.

BOIS de teinture—86 tonneaux en débarquement de la goélette Caledonia à vendre par
HUGO C. GILDEMEESTER,
10 oct 45 Bienville.

CONFITURES—160 boites et 12 barils confitures assorties de la Havane, en débarquement de la goelette Créole à vendre par
10 oct W. F. VIGERS & Co, 36 Bienville.

TOILE D'EMBALLAGE—159 pièces toile du Kentucky, 175 rouleaux corde de do; 100 barils farine en débarquement du steamer Princess à vendre par FORSYTH & LIMERICK
10 oct 135 Magasins.

AUX BATEAUX A VAPEUR et presses.—Coton—Plin, résine et 500 barils arcanson résine, à vendre par W. E & R MURPHY,
10 oct 132, Vieux Bassin

GOUDRON—500 barillets goudron; 100 barils do en bon ordre et à vendre par
W. E. & R. MURPHY,
10 oct 132, Vieux Bassin.

CHAUX de Thomaston, à vendre par
W. E & R. MURPHY,
10 oct 132, Vieux-Bassin.

CHARBON de Liverpool et Pittsburg, à vendre par W. E & R MURPHY,
10 oct 132, Vieux Bassin.

TRAITES sur l'Angleterre France et New York à vendre par KOHN DARON & Co.
10 oct 28 Bienville.

NOIR à soulier en pâte—20 caisses de la manufacture de Dunlap, à vendre par
10 oct ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins.

CHANDELLES de suif—60 boites des marques Jackson & Trowbridge à vendre par
10 oct ISAAC BRIDGE & Co, 134 Magasins

SACS en pitre—25000 sacs de différentes grandeurs à vendre par
10 oct ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins.

CAFE—53 sacs café vert prime de la Havane en débarquement et à vendre par
10 oct W. F. VIGERS & Co, 36 Bienville.

TRAITES sur France à vendre par
10 oct R. GRONING & Co.

SAVON—750 caisses en débarquement et à vendre par WHITRIDGE & Co,
9 oct 76, rue des Magasins.

CHANDELLES—300 caisses à vendre par
WHITRIDGE & Co,
9 oct 76, rue des Magasins.

BRODEQUINS—160 caisses à vendre par
WHITRIDGE & Co,
9 oct 76, rue des Magasins.

HUILE de Tanneurs—40 barils à vendre par
WHITRIDGE & Co,
9 oct 76, rue des Magasins.

HUILE de Spermaceti—2000 gallons à vendre par
WHITRIDGE & Co,
9 oct 76, rue des Magasins.

HUILE DE BALEINE—1500 gallons à huile blanchie, à vendre par WHITRIDGE & Co,
9 oct 76, rue des Magasins.

PARAPLUIES—30 caisses à vendre par
WHITRIDGE & Co,
9 oct 76, rue des Magasins.

BOTTES, Souliers et Brodequins—60 paquets en débarquement du navire Arathusa, à vendre par
9 oct R. G. HOBBS 12, Douane.

TOILE A DRAPS BLANCHIE à vendre par
9o E & J ANDREWS, 32 Gravier.

HARICOTS—10 barils haricots blancs, à vendre par E & J ANDREWS, 32 Gravier

BŒUF PRIME—60 barils à vendre par
9o JOSEPH LANDIS & co.

BŒUF—40 demi barils bœuf prime à vendre par
9o JOSEPH LANDIS & co.

PLATS COTES—40 boucauts, à vendre par
8 oct STETSON & AVERY, 86, Gravier

THE—150 boites thé poudre à canon, à vendre par
8 oct EDW. SPRAGUE, 22, Douane.

COTONNADE—Un envoi de grosses cotonnades de goût de 3/4 4/4 & 5/4 en débarquement du navire Nashville et à vendre par
ANDREWS & BROTHERS,
8 oct 50, Camp.

SOULIERS, chapeaux et hardes—Un grand assortiment en magasin et à vendre par
11 oct FROST & Co, 8 Douane.

HARDES—74 caisses souliers et hardes à bon marché reçues par le navire Perdonnet à vendre par 11 oct FROST & Co, 8 Douane.

TABAC—160 boites tabac manufacturé, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
11 oct 134, Magasins.

SAVON—250 caisses en magasin et à vendre par
N. D. CHAMBERLIN & Co,
11 oct 12, Notre Dame.

FARINE—140 barils farine nouvelle à vendre par
JUSTUS VAIRIN & Co,
8oct 26, Poydras.

PORC MESS, M. O. et morceaux de croupe, à vendre en lots à la convenance des acheteurs par
9o JOSEPH LANDIS & co.

EAU DE VIE DE PECHE—20 barils et 15 demi do en magasin et à vendre par
9o J L CARMAN, 41 & 43 Poydras

FOIN—500 balles foin supérieur à vendre par
CHARLES BYRNE,
9 oct—3 158, à Tchoupitoulas

RECU par la goelette la Créole, venant de la Havane
6 barils gouyave en grandes et petites boites, pâte et gelée, à vendre par
GUERIN & POUVERIN,
9 oct—5 enc. Royale et Dumaine.

A VENDRE par le soussigné, ayant droit au drawback:
20 demi-pipes eau-de-vie de Cognac 4me preuve,
20 quarts do do 5me preuve.
9 oct T. BARBANCEY, 26, Jefferson.

CHANGE sur Paris à 60 jours de vue; do sur New York, à 15 do, à vendre par
LARUE & PREVOST,
9 oct—3 6, Royale.

ROUES DE CHARRETTES à Bœufs d'une qualité supérieure, à vendre par
J. MATERRE & Co,
9 oct—6 No. 8, St Louis.

TOILE D'EMBALLAGE des Indes—100 pièces de 44 pouces de largeur, en débarquement de la barque Hercules de Philadelphie à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
9 oct 36, Gravier.

PORC—300 barils porc mess; 200 do do prime; 100 do do M. O. mess mou et qualités inférieures, à vendre par J. VAIRIN & Co,
9 oct 26, Poydras.

CORDE D'EMBALLAGE—700 rouleaux corde de la meilleure qualité à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
9 oct 36, Gravier.

CHEVAUX ET DRAYS A VENDRE—2 chevaux avec les drays et harnais complets. Aussi un cheval de selle avec la bride et la selle, à vendre à bas prix s'il on s'adresse immédiatement à
MUNFORD PERKS,
9 oct Enc. Poydras et Tchoupitoulas.

ESCLAVE A VENDRE—Un nègre créole parlant l'anglais et le français, âgé d'environ 18 ans, à vendre par MUNFORD PERKS,
9 oct Enc. Poydras et Tchoupitoulas.

BUREAUX A LOUER—Deux bureaux au-dessus de mon magasin, encoignure des rues Tchoupitoulas et Poydras, à louer. La possession en sera donnée le 1er. novembre prochain.
9 oct MUNFORD PERKS.

EAU-DE-VIE—50 barils eau de vie de pêche en débarquement de la barque Irad Ferry, à vendre par WM. G. HEWES & co. rue Natchez.
9 octobre

MAIS—350 sacs mais de deux boisseaux, en bon ordre pour l'exportation, en magasin et à vendre par MUNFORD PERKS,
9 oct Enc. Poydras et Tchoupitoulas.

SEL—3900 sacs sel gros et fin de Liverpool, en débarquement et à vendre en lots convenables aux acheteurs, par ALEX PARK,
9 oct 85, rue de la Commune.

Paquebots pour mardi, 15 oct. [illegible]

POUR GALVESTON
—Le superbe navire à vapeur, à basse pression, COLUMBIA, capitaine Henry Windle, du port de 435 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, partira positivement pour le port ci-dessus.

Le Columbia a une bouilloire neuve et n'est pas surpassé par aucun des bateaux des Etats-Unis.

Un bateau à vapeur remorqueur a été engagé à transporter à bord les passagers et le fret du Columbia.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à
SMITH & VOORHEES, 36 Camp.

N. B.—Le Columbia partira de la Nouvelle Orléans le 1er et 15 et de Galveston le 8 et 22 de chaque mois, positivement à jour et l'heure ci-dessus. 2 oct

POUR NATCHEZ, RODNEY, GRAND GULF, VICKSBURG et les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur CANTON, capitaine Stratton, partira pour les ports ci-dessus mardi le 15 courant, à 5 heures p. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bas de la rue Gravier ou à
14 oct WILLIAM S. BROWN, 26 Gravier

BATEAU-A-VAPEUR A VENDRE.
Le beau bateau-à-vapeur, MANCHESTER, à vendre à des conditions faciles. S'adresser à J. A. BEARD,
3 oct 59, rue de la Commune.

POUR LA RIVIERE OUACHITA, Monroe, Harrisburg et les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur COLUMBUS, capitaine Robertson, fera les voyages comme paquebot régulier aux ports ci-dessus pendant la saison, commençant le 10 courant. Pour fret ou passage s'adresser à
2 oct P. SHANNON & BRO.

BATEAU Plus léger tirant d'eau—Le bateau à vapeur d'un léger tirant d'eau ARABIAN, capt. N. B. Cook, fera les voyages réguliers comme paquebot entre Indian Village et St. Martinville, partant de Indian Village, tous les jeudi et lundi à 11 heures, a. m. et de St. Martinville tous les vendredi et samedi. Ce bateau a de beaux emménagements. S'adresser au Indian Village ou à
R. T. LAWRENCE, Nlle Orléans.

N. B. L'Arabian est bien calculé pour les voyages des Attakapas, ayant une belle et grande chambre et tirant peu d'eau. L'Arabian fera un voyage toutes les semaines aux Opelousas aussitôt que les eaux le permettront. 19 sept

POUR LA MOBILE—Aujourd'hui—La goélette SWAN, capitaine Trainer, partira comme ci-dessus. Pour fret, s'adresser à
15 oct J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR LA MOBILE—La goélette SELECT, capitaine Williams, recevra du fret sous peu. S'adresser à
15 oct J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR LA MOBILE—La goélette CHARLES, capitaine Wood, ayant une partie de sa cargaison engagée, peut prendre 2 à 300 barils. Pour fret, s'adresser à
15 oct J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR APALACHICOLA—Le brick BOY, capitaine Williams, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
14 oct J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR BOSTON—Le navire PERDONNET, capitaine Foote, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY,
15 oct 73, Camp.

POUR SACO, MAINE—Le brick ZELAND, capitaine Spaulding, peut prendre 50 tonneaux de fret lourd, et ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, il partira sous peu. Pour passage, s'adresser a
15 oct GEO. BEDFORD, 22 Bienville.

POUR BALTIMORE—La barque IRAD FERRY est maintenant prête à recevoir du chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
15 oct GEO. BEDFORD, 22 Bienville.

POUR PHILADELPHIE—La barque HERCULES, capitaine James Marks, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements s'adresser au capitaine à bord, aux range au-dessous du Marché aux Légumes, ou à N. F. COMLY & Co,
14 oct 97, rue du Camp

POUR MATAMOROS—La goélette CAMANCHE ayant les trois quart de son chargement arrêté, partira sans délai pour le dit port. Pour la balance du fret et passage s'adresser au capitaine à bord ou à
J. J. LAGUERENCE & Co,
11 oct 9 Toulouse.

POUR LA HAVANE—La goélette fin voilière HERO, cap. [illegible] Sabate, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à
11 oct R GRONING & Co.

POUR BOSTON—Premier navire—Le brick A. H. GEO. RYAN, capitaine Jordon, ayant sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser à STETSON & AVERY,
11 oct 86, rue Gravier.

POUR LA MOBILE, par le nouveau paquebot—La goélette fine voilière SWAN capitaine Trainer, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret s'adresser à bord, ou à
14o J H ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hands—Le joli navire neuf doublé et chevillé en cuivre, ADELAIDE, capitaine D. Vose, maintenant à son premier voyage, ayant de beaux emménagements pour du fret des passagers, partira sous peu. S'adresser à
11 oct JAMES D. DENEGRE, 16 Douane.

POUR LA HAVANE—Le brick ASUNTA, capitaine Magnown prendra du fret pour la Havane à un prix modéré. S'adresser à
11 oct CUCULLU LAPEYRE & Co.

POUR LA HAVANE—La fine goélette HENRY CLAY, capitaine Patterson, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à
14 oct R. GRONING & Co.

POUR TAMPICO—La goélette fine voilière SEMINOLE, capt. Thompson, est maintenant prête à recevoir du chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à
J. W. ZACHARIE & Co,
9 oct 60 rue de la Douane.

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le beau navire HEBREW, capt. Whitney, ayant toute sa cargaison engagée partira sous peu. Il peut prendre deux ou trois passagers. Pour les conditions, s'adresser a
9o BOUTIN, GALLY & co

POUR LA HAVANE—La goélette A. I. CREOLE, capt. Cornier, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à
R. GRONING & Co. 8 oct

POUR BALTIMORE—Ligne de paquebots entre Baltimore et la Nouvelle-Orléans.—La barque IRAD FERRY, capt. J. Stevens, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. BEDFORD,
22, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. I. RUSSIA, capitaine Samuel Elliott, du port de 150 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, faisant les voyages réguliers entre ce port et Liverpool, sera prêt à recevoir du fret dans quelques jours. S'adresser à AND. S. BARKER,
30 sept 69 1/2, Commune.

POUR BOSTON.—Le brick fin voilier ALBANO, capitaine Buxton, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
28 sept S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire A. I. VESPASIAN, capitaine Winsor, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, ou à L. H. GALE,
28 sept 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire A. I. ELIZABETH BRUCE, capitaine Higgins partira sous peu Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à
28 sept L. H GALE, 93, Commune

MARCHANDISES pour les marchés mexicain—Les soussignés viennent de recevoir par le navire Nashville et offrent à vendre les marchandises suivantes ayant droit au drawback:
7 balles indiennes fonds Andrinoples 3/4 4/4
5 caisses châles Crêpe de chine.
BLANCHARD, EIMER & Co,
5 oct—10 26, rue Bienville.

MARCHANDISES AMERICAINES
LES soussignés reçoivent par le navire Nashville et offrent à vendre les marchandises suivantes:
25 caisses Indiennes bleues et autres,
14 balles Moletons,
10 balles coton Diepers,
3 balles Mexicaines,
3 caisses Serviettes;
5 caisses Coutils,
1 caisse Bas de soie
BLANCHARD, EIMER & Co,
8 oct 26, rue Bienville.

CONSERVES Alimentaires de J. Conn. Les soussignés ont en magasin et offrent à vendre un assortiment de conserves consistant en:
Petits pois,
Champignons,
Fruits dans leur jus,
Sardines à l'huile, etc.
BLANCHARD, EIMER & Co.
8 oct—10 26, rue Bienville.

La MAISON en briques à trois étages avec cuisine en briques à trois étages, située rue du Canal, entre Bourgogne et Rempart. La possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à G. R. STRINGER,
1 oct 50, Canal.

A LOUER—Le magasin en briques à trois étages, No 30 rue Poydras. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à LAURENT MILLAUDON,
1er oct 140, rue Bourbon.

A LOUER—Le rez-de-chaussée du No. 73, rue des Magasins, propre pour un bureau. S'adresser à LAURENT MILLAUDON,
1er oct 140, rue Bourbon.

LE soussigné informe respectueusement le public que, devant au 1er. Novembre prochain transférer son magasin de l'encoignure Royale et Ursulines au No. 9, de la rue de Chartres, il vendra, dès ce jour à cette époque, ses marchandises aux prix coûtant.
Nouvelle-Orléans, 4 octobre 1839.
B. LEDE Ainé,
5 oct—1em Encoignure Royale et Ursulines.

MAGASIN A LOUER, situé rue Bourbon, entre Conti et Bienville, s'adresser au docteur Lambeaux, rue St. Louis no [illegible]
11o

BUREAU de la Compagnie du Ferry à Vapeur de la Seconde Municipalité.
A une élection des Directeurs, tenue conformément à un appel des actionnaires, en conformité à la charte, le 28 septembre 1839, les personnes suivantes ont été dûment élues:
JOS KNETTLE,
CHAS. F. HOZEY,
E. L. TRACY,
A. D. CROSSMAN,
GREGORY BYRNE.
A une assemblée des directeurs de ladite compagnie, tenue le 1er. octobre, JOSEPH KNETTLE, Esq. a été unanimement élu Président de la dite compagnie. 4 oct

AVIS—La société qui a existé en cette ville sous le nom de "RANDAL & JAMES CURSELL" est dissoute en conséquence de la mort de ce dernier. Le nom de la société ne sera employé que pour la liquidation. RANDALL CURSELL,
4 oct Associé survivant.

FARINE SURE—300 barils à vendre par
JUSTUS VAIRIN & Co,
9 oct 26 Poydras

TRAITES sur New York, à courte vue, à vendre par R. GRONING & co.
11o

GENIEVRE—10 pipes à vendre par
7 oct J. A. BARELLI & Co, 61 Commune.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. J. DOMINGON.
AUJOURD'HUI mardi, 15 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu dans son magasin d'encan, rue Toulouse, No. 48, pour clôre diverses factures:
Cruchons en porcelaine,
Fermetures do;
Lustres en bronze, do. &c.
Champagne;
Cerises à l'eau de vie;
Raisins do;
Liqueurs fines;
Vin de [illegible]
Tons Indiennes;
Champignons à l'huile, &c. 15 oct

PAR H. J. DOMINGON.
AUJOURD'HUI mardi 15 du courant à 4 1/2 heures après midi sur la levée en face de la rue Conti, il sera vendu:
10 boucauts bon sucre du pays,
14 barils do commun, 15 oct

PAR FERNAND Z. & WHITING.
Vente sans réserve de vins de choix.
IL sera vendu mercredi, 16 du courant au local No. 13, entre Chartres et Levée, sans réserve et sans aucun réserve, à 4 heures de l'après-midi.

VINS ROUGES.
2 barriques vin rouge vieux St-Estèphe, Médoc.
50 caisses de 12 bouteilles vin rouge Château-Lafitte 1827.
30 caisses de 24 demi bouteilles vin rouge Grand c. Château-Lafitte 1827.
20 caisses de 24 demi bouteilles vin rouge Grand-Larose 1827.
10 caisses de 24 demi bouteilles vin rouge, Château-Latour, vieux.
15 caisses de 12 bouteilles vin rouge, Château-Margaux, vieux.
20 caisses de 12 bouteilles vin rouge Margaux, Médoc.
30 caisses de 12 bouteilles vin rouge, Château Bernone, vieux [Médo.]

VINS BLANCS.
60 caisses de 12 bouteilles Haut-Barsac, première qualité 1831.
26 caisses de 12 bouteilles, Château Haut-Sauterne 1834.
30 caisses de 12 bouteilles Château Carbonnieux [Graves].

LIQUEURS.
12 caisses eau-de-vie de Dantzic supérieur [marque Bauin et frère.
20 cais es marasquin vieux supérieur [marque Bauin frère.
25 caisses curaçao vieux de Hollande.
500 paniers anisette superfine [marque Champion de Bordeaux. 15 oct
☞Les propriétaires d'Hôtels sont invités à assister à cette vente, où ils rencontreront rarement un assortiment aussi choisi, vendu à la convenance des acheteurs.
Conditions, à la vente. 15 oct

PAR HEWLETT & CENAS.
IL sera vendu vendredi le 18 courant, à 4 1/2 heures, en conformité à une ordonnance du conseil de la seconde municipalité:
Toutes les pièces et autre lest, qui se trouvent sur la Levée et les quais, à partir de la rue St. Joseph jusqu'à la ligne supérieure de la municipalité, ainsi que deux balles de coton.
Conditions comptant. 15 oct

PAR P. A. GUILLOTTE.
Les vingt vaches créoles laitières annoncées en vente dans l'Abeille n'ayant point été vendues, elles seront mises en vente à l'encan lundi prochain courant, à 10 heures du matin, sur l'habitation Macarty à Carrollton. Quatorze vaches donnent du lait et les six autres sont en quartes pleines et plus ou moins avancées.
AUSSI—Les ustensiles nécessaires à une laiterie.
Conditions à la vente. 14o

PAR T. MOSSY & GARIDEL.
MARDI, 15 du courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, No. 50, rue Toulouse:
28 balles gingas à matelats.—Conditions, à la vente.
AUSSI,
Un grand assortiment de marchandises sèches.
Conditions, à la vente. 14 oct

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu mardi 15 du courant, à 4 heures et demie de l'après-midi, à l'encoignure des rues de la Levée et Esplanade, vis-à-vis l'Hôtel des Monnaies—600 Sacs de Mais.
Conditions, à la vente. 14 oct

PAR JOSEPH DEPASS.
JEUDI prochain, le 17 courant, à 11 heures, au magasin No. 110, Nouvelle Levée, entre les rues Julia et St-Joseph.
Le restant du fonds au dit magasin, consistant en groceries, ferronnerie et objets pour les navires.
AUSSI.—Un lot choisi de vieux vins en bouteilles, bonne marchandise pour les hôtels.
Conditions, comptant. 14 oct—4

PAR R. B. SYKES.
Ventes de Bottes et Souliers.
IL sera vendu jeudi le 17 courant, à 10 heures, a m, au No 50, rue de Chartres, entre les rues de la Louisiane et Bienville—Le contenu du magasin de souliers et de bottes de M. John B. Wilcox, consistant en souliers pour hommes, souliers, brodequins et les fournitures du magasin.
Aussi—50 paquets toile et brodequins.
Conditions à la vente. 14o

PAR R. B SYKES.
Vente de tabac avarié.
IL sera vendu Mardi, le 15 courant, à 5 heures de l'après-midi, au No 73 rue Bienville, sous la direction des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra:
4 Boucauts Tabac avarié à bord du steamer Rienzi—Conditions comptant. 14 oct—3

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu mardi, le 15 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue Saint Louis, entre Chartres et Royale:
Un Lot de Terre situé au faubourg Washington, désigné par le no. 1, ilet no. 31, dans le plan de la veuve Barthélemy et Coquet, [illegible] américains près de la rue Barthélemy; ledit lot [illegible] face à la rue Barthélemy, [illegible] face à la rue Craps, [illegible]
Conditions—Cent piastres comptant, et la balance à six mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant T. Seghers, notaire, aux frais de l'acquéreur. 4 oct—3

PAR FAUCHIER.
IL sera vendu à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, samedi le 19 octobre prochain, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable juge de la cour des preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans, en date du 7 août dernier.
L'esclave LETTY, garantie des vices et maladies prévues par la loi, excepté quelle a mal aux yeux.
Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'au parfait paiement. Dans le cas de non paiement, la dite note portera un intérêt de 10 pour cent par an, sans que cette clause puisse pour faire se prévaloir de cette clause pour un retard de le payer.
Les actes de vente pardevant A. Ducatel not. pub. aux frais de l'acquéreur. 19 [illegible]

PAR J. LEVY.
Vente de Syndic.
PAR ordre de l'honorable Charles Maurian juge de la Cité et Paroisse de la Nouvelle Orléans, il sera vendu mardi, le 22 octobre, à midi, à la Bourse St. Louis:
La moitié du brick MAIL, du port de 180 tonneaux, ayant 6 ans de service, doublé en cuivre, pour une bonne cargaison et bien tourné, cédé par Cogg & Black à ses créanciers. 21 sept—3ps

SANGSUES—Reçu et à vendre, des Sangsues d'Hongrie, depuis 10 cents jusqu'à 25 cents la pièce, à l'entrepôt general, rue des Ursulines, No. 16, entre les rues Condé et Vieille Levée.
L'entrepôt en sera toujours fourni et les prix ne varieront jamais. 9 oct

SAILLANT, Marchand de Bois et de Charbon, sur l'Esplanade, en face la porte de la Monnaie. 3 sep.—15

DES propositions cachetées et séparées seront reçues à ce bureau jusqu'au 15 novembre 1839 pour le fournissement de bon bois de chêne sain pour l'année commençant le 1er janvier 1840, pour l'armée des Etats-Unis, aux postes suivants, savoir.—Dans la ville de la Nouvelle-Orléans, aux casernes des Etats-Unis, trois milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans; Fort Pyke, Fort Wood et Fort Jackson. Chaque corde devra mesurer 128 pieds cubes. Les propositions devront mentionner le prix par corde de bois qu'ils fourniront aux postes ci-dessus mentionnés. De bonnes cautions devront être données pour la fidèle exécution des contrats.
Bureau du Quartier maitre—Nouvelle-Orléans, 26 septembre 1839. J. CLARK, Quartier-Maitre.
26 sept—jus au 15 nov.

GRAINES DE JARDINAGE ET FLEURS NOUVELLES—Reçu par le navire Nashville, un assortiment de graines du Nord, propres à la saison.
Aussi—Graines de riz, de blé, d'orge, de trèfle blanc, de do rouge et luzerne, pois lentins de Londres. 60 variétés de fleurs bisannuelles et permanentes, à vendre par WM. LINN,
7 oct 17, rue de la Commune.

A VENDRE—En débarquement du brick Teresa goel Emilio de Malaga—5000 boites raisins M. R., 200 demi do, 300 quarts do; 113 barils do M., 90 caisses do L., 150 jarres grappe, 100 tambours figues, 100 demi do do, 100 fruits citrons, 200 barriques vin rouge, 50 barils amandes, 300 boucauts espagnols, 13 barils vieux vin de Catalogne. S'adresser à
7 oct CUCULLU LAPEYRE & Co.

CIGARES DE ROMERO—75,000 cigares en grandeurs assorties, en débarquement de la goélette Henry Clay, de la Havane; aussi en magasin d'importation antérieure:—500,000 de regalia, conchas et imperiales canones et petits cigares du même fabricant, à vendre par
CARRIERE DARAN & Co
7 oct 11 et 15, rue St. Louis.

CHANGEMENT DE DEMEURE.
GODFREY, LAWRIE & SMALL ont transporté leur bureau au No 36, rue Gravier, en face l'Arcade. 5 oct

A LOUER—Une belle maison en briques à trois étages, située sur la rue des Magasins, au-dessus de la rue St. Joseph. Cette maison est dans le dernier goût et ses commodités ne sont point surpassées par aucunes-unes de la ville. La possession en sera donnée le 1er. novembre, s'adresser WALTON & KEMP. 1 oct

A LOUER—Le second étage du no. 34 rue de Chartres, s'adresser à
1 oct—1s MONTROP & SNIFFIN

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES POMPIERS DE LA N. O.
1er Octobre 1839.
LE Bureau des Directeurs de cette compagnie a aujourd'hui déclaré un dividende de [illegible] sur le fonds capital payé, provenant des recettes des derniers six mois, 10 pour cent seront payés aux actionnaires ou à leurs représentants légaux après le 5 courant et 5 pour cent à tout jour à leur crédit. E. L. TRACY,
3 oct Secrétaire.

AVIS—Les soussignés ont formé une société avec L. N. CONDIT, et continueront à faire les affaires de marchands à commission et expéditeurs sous le nom de Adams, Hartwell & Co
2 oct ADAMS & HARTWELL.

SEL des Iles Turques en sacs de deux boisseaux, en bon ordre, à vendre en quantité à la convenance des acheteurs, par ALEX. PARK,
9 oct 85, rue de la Commune.

TABAC—2 boucauts tabac en feuille du Missouri à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
9 oct 36, Gravier.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—50 pièces toile et rouleaux corde à vendre par
JUSTUS VAIRIN & Co,
9 oct 26, Poydras.

PORC—300 barils porc prime, 200 do mess 50 do morceaux de croupe, à vendre par
MAHARD & SICKSON,
9 oct 38, Nlle Levée

FARINE—120 barils, en débarquement du bateau à vapeur Vicksburg, à vendre par
PIERCE SHANNON & BRO.,
9 oct 57, Magasins.

OIGNONS, pommes de terre, &c—7000 tresses oignons; 100 barils do; 50 barils pommes de terre, en débarquement du brick Roy, à vendre par
9 oct J. B. BAILEY, 14, Bienville.

TRAITES sur New-York—Nous tirons sur N. York à 30 et 60 jours
ANDREWS & BROTHERS,
9 oct 50, rue du Camp.